

PROCÈS-VERBAUX

854^e SÉANCE

8 JANVIER 1925

PRÉSIDENTICE DE M. LE COLONEL FONSSAGRIVES, VICE-PRÉSIDENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mesdames Capé, Fabre, Fonsagrives, de la Foye, du Halgouët, de Nouel, de Poulpiquet, Resnais, de Saint-Vulfran, Mademoiselle Rousselot, MM. colonel Fonsagrives, Delpérier, de Blois, Lucas, Le Marant de Kerdaniel, Alex. Le Pontois, Stéphane Faye, Le Bihan, Loisel, Mathiot, Bargilliat, E. Robert, E. Lafolye, Bourel, du Chêne, Le Mintier de Léhélec, Ducharne, Fabre, H. Robert, Fardel, Lapostolle, Delisle, Delfosse, abbé Blarez, Rialan, Cardinal, Mercier, Gousset, Coudrin, L. Lallement, Em. Sageret, Viaud-Grand-Marais, Guilbot, de l'Estourbeillon, Duval, général Guy, Blancart, du Halgouët, David, Busque, Lanco, Lahoulle, Vilvaut, Le Goff, Bastard, Sentilhes, abbé Le Bras, Tattevin, de Cussé et Kerrand.

SE FONT EXCUSER : MM. Roger Grand, Marseille, de la Martinière, Taslé, Ch. Boisecq, Belenfant, Devèze, de Charette, L. Huchet, Babel, Le Nestour, docteur Glais, docteur Le Pontois, Paul Thomas, Philouze, Denisse.

En ouvrant la séance, M. le Président souligne l'importance des élections auxquelles il doit être procédé, le bureau élu aujourd'hui devant présider au centenaire de la Société.

Il déclare ouvert le scrutin pour l'élection d'un vice-président.

Admissions. — Sont admis comme membres titulaires de la Société :

M. Georges de Perrien, château de Kercado, en Carnac, — présenté par MM. Marseille et A. Le Pontois.

M. Ménard (Henri), directeur de l'hôtel du Commerce, à Vannes, — présenté par MM. Marseille et Kerrand.

M. Caillibotte, 6, rue Joseph Sauveur, — présenté par MM. Kerrand et Lallement.

M. Jégoural, adjoint au maire de Vannes, avenue de la Gare, — présenté par MM. de Camas et Kerrand.

M. Bourcy, à Arcal près Vannes, — présenté par MM. Kerrand et Lallement.

M. l'abbé Davalan, aumônier de l'Hôpital Mixte, — présenté par MM. Henri Robert et Viaud-Grand-Marais.

Dons. — *Pour le Musée archéologique :*

Deux obus allemands à fusée percutante tirés sur Paris au cours du bombardement de 1870-1871 et non éclatés.

Don du colonel Juge.

Fragment de vase décoré à la barbotine d'une scène de chasse. — Fragments de poteries sigillées. — Nombreux fragments de poteries communes — provenant du cimetière de Vannes. (*Epoque gallo-romaine.*)

Don de M. de Lantivy.

— *Pour les archives :*

Carte postale représentant des tablettes à écrire encore enduites de leur cire et portant des inscriptions, récemment découvertes à Saint-Maurille d'Angers.

Correspondance. — M. Edgar Cameron, artiste peintre de Chicago, envoie la photographie de curieuses pierres excavées des environs de Pont-Aven.

— Fidèle à ses habitudes, la Société archéologique de Tarn-et-Garonne a adressé à la Société polymathique ses vœux de nouvel an, par une poésie latine dont M. l'abbé Blarez donne la traduction.

— Lettre du docteur Lenoir, maire de Noyal, au sujet de l'étude de M. Viaud-Grand-Marais sur les *prénoms populaires*.

Conférences. — Notre confrère M. Stéphane Faye a donné, le 18 décembre, à la Société polymathique une conférence sur Lancelot du Lac. Un manuscrit de 1225 lui avait fourni les textes naïfs et charmants où sont exposées l'enfance de Lancelot et ses amours ; notre chevalier s'y montre le héros valeureux et courtois qui accomplit tout pour sa dame, et réalise le type de l'amoureux parfait dont s'honorent et s'illustrent tous nos romans bretons. C'est une œuvre contemporaine qui a procuré à M. Faye le thème de la deuxième partie de son exposé ; dans ce roman, les passions deviennent tumultueuses ; Artus de Bretagne, après une résistance aveugle et entêtée, cède le trône et la place à Lancelot, amoureux de la reine Guenièvre. La conférence nous a permis d'évoquer l'âme de la race celtique, noble, mystique et poétique, « attachée à ses légendes comme à son droit. »

— M. le Président annonce, pour le jeudi 18 janvier, une conférence de M. l'abbé Blarez sur la Citadelle de Port-Louis.

Rapport des conservateurs. — M. le Président donne lecture du rapport de M. Marseille, conservateur du Musée archéologique.

M. Alex. Le Pontois, au nom du docteur Glais, expose la situation du Musée d'histoire naturelle.

Il n'y a pas de rapport du conservateur de la Bibliothèque, ses fonctions n'ayant été remplies que par des intérimaires.

M. le Trésorier dépose ses comptes, qui seront remis à la Commission des finances.

Election du vice-président. — M. le Président déclare clos le scrutin pour l'élection du vice-président. Le dépouillement donne les résultats suivants :

Votants : 58 ; majorité absolue : 30.

M. Louis Marseille est élu par 56 voix.

M. le Président proclame M. Marseille vice-président pour l'année 1925.

A mains levées sont ensuite réélus :

Bibliothécaire : M. Henri Robert.

Bibliothécaires adjoints : MM. Delpérier et Le Goff.

Trésorier : M. Delisle.

Conservateur du Musée archéologique : M. Louis Marseille.

Conservateur adjoint : M. le colonel Fonsagrives.

Conservateur du Musée d'histoire naturelle : M. le docteur Glais.

Conservateurs adjoints : MM. Alex. Le Pontois et docteur L. Le Pontois.

Secrétaire général : M. Louis Kerrand.

Secrétaires adjoints : MM. le sous-intendant Duval et Raut.

Commission des finances : MM. Busque, Gousset, du Halgouët.

Commission des achats : MM. Coudrin, Pleyber et Paul Thomas.

Commission des fouilles : MM. Rialan, Viaud-Grand-Marais et de Lantiyy.

Communications diverses. — Notre collègue M. Le Rouzic a entretenu plusieurs membres de la Société des travaux qu'il a entrepris au cours de l'année 1924. Outre la restauration du cromlech d'Er-Lanic, faite avec la collaboration de M. Saint-Just-Péquart, M. Le Rouzic a achevé celle de l'allée couverte de Mané-er-Loch et du monument de Locquetas dans la commune de Locoal-Mendon, celle des dolmens de Kercado et du Moustoir en Carnac, et du Rocher en Plougoumelen. A Gavrinnis, le cratère qui existait dans le tumulus, au-dessus de la chambre, a été comblé en partie. Dans une clôture voisine du tumulus du Moustoir, était noyée une pierre de 1^m, 20 environ, portant, gravé, un écusson sous une crosse. Cette pierre a été transportée au musée Miln. M. le Président en présente une épreuve photographique.

— M. H. Robert, tant en son nom qu'au nom de M. Viaud-Grand-Marais, rend compte des promenades qu'ils ont faites ensemble à la

chapelle Saint-Michel en Saint-Avé, en complétant la description qui en fut donnée par M. Rosenzweig.

Ils ont reconnu que les statues qui surmontent la porte ouest étaient celle de saint Jean à gauche, et celle de saint Michel à droite. Quant à celle du milieu, qui paraît être celle d'une sainte, il est bien difficile de lui donner un nom.

Ces statues sont surmontées de coquilles qui sont, en réalité, un attribut du culte de saint Michel. Elles figuraient dans les armoiries de la célèbre abbaye normande.

Dans l'ancien temps, l'usage était de rapporter des coquilles en souvenir des grands pèlerinages, que l'on attachait à ses vêtements.

Elles figuraient dans le collier de l'ordre de Saint-Michel, établi par Louis XI, le 1^{er} août 1469, au château d'Amboise.

Elles s'incarnent donc bien avec le culte de saint Michel et trouvent leur place en la chapelle de Saint-Avé.

L'emplacement de cette dernière fait ressortir nettement, par ses lignes géométriques, les substructions d'une chapelle antérieure, beaucoup plus vaste, bâtie elle-même sur une habitation romaine, ainsi qu'en témoigne la quantité de briques recueillies sur place par M. Ernest Rialan.

Le Secrétaire général,

Louis KERRAND.

855^e SÉANCE

12 FÉVRIER 1925

PRÉSIDENCE DE M. LE COLONEL FONSSAGRIVES

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mesdames Capé, Fonssagrives, du Guiny, du Halgouët, Resnais, MM. colonel Fonssagrives, Raut, H. Robert, M. Gousset, E. Rialan, Viaud-Grand-Marais, Coudrin, E. Robert, Bargilliat, Le Mintier de Léhélec, abbé Davalan, Le Goff, Le Marant de Kerdaniel, Delisle, E. Lafolye, Stéphane Faye, Davoine, Bastard, Marsille, abbé Le Bras, du Chêne, commandant Delfosse, Lahouille, Le Cadre, Delpérier, Hue, Lallement, Paul Thomas, L. Robert, Caillibotte, Busque, Le Nestour, docteur Glais et Kerrand.

SE FONT EXCUSER : MM. Roger Grand, de La Martinière, Alex Le Pontois, sous-intendant Duval.

Installation du bureau de 1925. — M. Marsille donne lecture de l'allocution que devait prononcer M. Roger Grand, président sortant, retenu à Paris par ses devoirs de professeur à l'École des Chartes :

Mesdames,

Messieurs et chers confrères,

Arrivant au terme de ma course présidentielle et jetant derrière moi, sur la route parcourue depuis un an, le mélancolique regard traditionnel, j'y trouve à la fois matière à une réelle satisfaction et à un vif remords.

La satisfaction, c'est vous qui me la faites éprouver, au souvenir de votre assiduité, de l'intérêt soutenu de vos séances, de la prospérité et du prestige croissants que votre zèle, votre attachement et votre propagande procurent à notre Société.

Le remords, c'est mon attitude présidentielle qui me l'inflige. Je suis vraiment confus de n'avoir pu mieux répondre à la trop bienveillante confiance que vous aviez mise en moi. Rarement il me fut possible d'être des vôtres et, si ma pensée fidèle, franchissant les longues plaines de France, venait, tous les seconds jeudis, se reposer longuement au milieu de vous, à ce deuxième étage du Château-Gaillard, désormais rendez-vous du Tout-Vannes intellectuel, du moins mes devoirs d'état m'ont-ils trop souvent obligé à désertier matériellement ce fauteuil.

Au fait : je plaide non coupable ! Vous étiez prévenus et votre aimable entêtement, pour si déplorable qu'il fût, doit me valoir l'absolution.

Aujourd'hui je me vois encore empêché de remettre de mes propres mains la couronne sacrée des verts lauriers sur la tête du colonel Fonsagrives, le distingué vice-président qui aura, cette année, l'honneur de diriger vos travaux et qui s'est déjà révélé maître dans ces fonctions auxquelles vous l'appellez pour la seconde fois : chef par la plume et la parole comme il le fut par l'épée.

Du moins ai-je pris soin, cette fois, de m'assurer, en M. Louis Marsille, un amical procureur qui pût prêter à ma voix le crédit et l'affectueuse autorité dont il jouit, à si juste titre, parmi vous. Vous venez de l'appeler, par un nombre de suffrages impressionnant, probablement inouï dans les fastes de la Polymathique — où, chose peut-être regrettable, le vote des absents, par correspondance, n'est pas admis — à une vice-présidence qui fera de lui le président de cette année mémorable que doit être pour nous 1926, l'année du centenaire.

Voilà un duumvirat dont peu de sociétés pourraient offrir le pareil. C'est lui qui gouverne la nôtre depuis trois ans, avec un succès grandissant. Rien ne sera changé demain à ce qui était hier ; car vous avez senti, n'est-ce pas, en 1924, que vous viviez sous le régime d'un roi fainéant et, selon la bonne tradition de notre Histoire de France, vous avez, aux acclamations de tous, hissé sur le pavois le maire du Palais.

L'Histoire nous montre que parfois les règnes des rois fainéants, s'ils

ne sont pas les plus glorieux, ne sont pas les plus mauvais pour un peuple. Les maires du Palais et autres officiers gouvernement en leur nom et, ainsi, la nation n'a pas à pâtir des fantaisies ou de l'agitation, toujours possible, de souverains personnels, ambitieux ou lunatiques.

Je me plais à croire que ce fut précisément le bonheur de la Polymathique au cours de l'année dernière. Sans à-coup, régulièrement, elle a poursuivi son labeur méritoire et sa marche en avant. Les membres du Bureau, à qui en revient tout l'honneur, et qui ont ainsi facilité la tâche du président, me permettront de les en remercier très sincèrement.

Bien que la mort nous ait enlevé en 1924 M^{me} de Closmadeuc, M^{lle} Galle, MM. le vicomte de Nouël, le commandant Le Blanc, Charles Marin, Léon Houal, le nombre des membres titulaires s'est élevé de 294 à 310, grâce à un recrutement désormais bien lancé.

Nous nous félicitons grandement de voir des dames assister, de plus en plus nombreuses, à nos pacifiques débats. N'oublions pas que l'Histoire et la Science sont représentées sous les traits de charmantes personnes qu'on nomme des muses et non pas des spécimens du sexe laid. Honneur aux muses de la Polymathique ! Avec elles un rayon de soleil et un sourire ont pénétré le sombre et sévère Château-Gaillard.

Nos finances sont enfin arrivées à un état très satisfaisant, grâce à la sage et prudente politique de mes prédécesseurs, qui ont su réparer les brèches faites dans notre trésor par l'acquisition et l'aménagement de notre hôtel. Aussi, nos publications peuvent-elles maintenant reprendre une ampleur normale et notre bulletin annuel reparaitre avec honneur sur les tables des bibliothèques studieuses de la France et de l'étranger, où rivalisent, dans une émulation féconde, les nombreuses sociétés savantes qui distillent l'énorme labeur, silencieux et modeste mais si méritoire, des chercheurs et des érudits régionaux.

M. Roger Grand passe ensuite en revue la table des matières du Bulletin de 1925, les travaux et les communications de nos séances mensuelles. Il rappelle les conférences publiques de l'année et l'excursion au Croisic, la visite de la Cambrian archeological Society. Il dit les efforts de la Société pour certains monuments du Morbihan menaçant ruine, au grand dam de l'art, de l'histoire et du pittoresque. Et il termine :

Et voilà — sauf erreur ou omission, selon la formule courante — le bilan de nos opérations en 1924.

Il me reste à vous remercier encore d'avoir, par votre attention soutenue, votre courtoisie et votre attachement à la Société, rendu la tâche du Bureau facile et agréable.

Je prie M. le colonel Fonsagrives de vouloir bien occuper le fauteuil de la présidence pendant l'année 1925.

Dans son allocution le colonel Fonsagrives remercie les membres de la Société qui, pour la deuxième fois, l'ont porté au fauteuil de la présidence, et promet d'apporter à l'administration de la Polymathique tous

ses soins et tout son dévouement. Il profite de l'occasion pour exprimer toutes ses félicitations à M. Léon Huchet pour la fidélité qu'il a témoignée à la Société pendant cinquante années. Admis le 25 juillet 1875, secrétaire-adjoint ou secrétaire général de 1876 à 1884, ou conservateur de la bibliothèque de 1885 à 1891, M. Huchet, élu vice-président le 10 janvier 1899, a été président en 1900. A plusieurs reprises M. Huchet a généreusement enrichi la bibliothèque de dons précieux. Actuellement il est le doyen des membres résidant à Vannes. Le doyen des membres non résidants est M. de Danne, inscrit depuis 1867.

Rapport de la commission des finances : Budget de 1925. — M. Gousset donne lecture du rapport de la commission des finances sur les comptes et la gestion de 1924.

Ses conclusions sont adoptées.

Les propositions qu'il fait ensuite pour le budget de 1925 sont également adoptées.

Admissions. — Sont admis comme :

1^o *Membre à vie.* — M. Albert Taslé déclare abandonner le montant de la souscription faite par son père lors de l'acquisition de Château-Gaillard. Le président remercie M. Taslé, dont le nom figurera désormais sur la liste des membres à vie de la Société.

2^o *Membres titulaires.* — Le docteur Lenoir, maire de Noyal, — présenté par le colonel Fonssagrives et le docteur Mercier.

M. André Vériot, ancien contrôleur des douanes, 8, avenue de la Marne, — présenté par le docteur David et le colonel Fonssagrives.

M. Pierre Guillemot, missionnaire d'Haïti, 29, rue de la Loi, — présenté par M. Le Rouzic et l'abbé Le Bras.

M. Jean Petit, négociant, 3, rue Alain le Grand, — présenté par MM. Kerrand et Paul Martin.

Melle Mauriès, professeur, école normale d'institutrices, rue de Conleau, — présentée par MM. Stéphane Faye et Commelin.

Melle Gaillard, professeur, école normale d'instituteurs, rue de Conleau, — présentée par MM. Stéphane Faye et Commelin.

Dons. — *Pour la bibliothèque :*

La *Semaine religieuse* du diocèse de Vannes, année 1924.

Don de M. l'abbé Le Bras.

Fouilles d'Alise, par le commandant Espérandieu.

Don de l'auteur.

Fanum et simulacrum dans la vie la plus ancienne de saint Samson, — par J. Loth.

Les graffites gaulois de la Graufesenque, — par J. Loth.

Don de l'auteur.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

Musée de Kernuz. — La Société polymathique du Morbihan, apprenant l'acquisition par l'État des collections du Chatellier, commandant Le Pontois, commandant Martin, réunies au château de Kernuz, près de Pont-l'Abbé (Finistère),

Considérant le caractère régional de ce Musée constitué par le produit des fouilles faites dans les monuments de la Basse-Bretagne ; — Rappelant que le principe scientifique actuellement admis défend, autant que possible, de séparer, pour l'étude, les mobiliers, des monuments qui les recélaient,

Demande que la dispersion des collections achetées par l'État soit réduite au minimum, et qu'après le prélèvement par le Musée de Saint-Germain d'un petit nombre de pièces très précieuses, les autres soient réparties entre les musées archéologiques de Quimper et de Vannes, en tenant compte du lieu de leur provenance.

Dolmen de Kercado, en Carnac. — Deux de nos collègues, MM. Marsille et A. Le Pontois, ont suivi les travaux de restauration entrepris au dolmen de Kercado par M. Z. Le Rouzic. Il y avait lieu, en effet, de redresser deux supports de la galerie, supports se faisant face, qui s'étaient inclinés l'un vers l'autre, et entre lesquels était coincée, depuis 1863, une épaisse traverse de bois qu'il fallait renouveler de temps en temps. Ce travail terminé, M. Le Rouzic entreprit de dégager le tumulus de l'humus qui le recouvrait, afin de pouvoir l'étudier. On savait, en effet, que le tumulus était uniquement formé de pierres et que la base était grossièrement murillée sur tout le pourtour, mais, ce que l'on ne savait pas, c'est que de la base de ce muraillement partait un grossier pavage de 4 mètres de largeur, circonscrivant à l'extérieur toute la butte.

— Dans le compte rendu qu'il doit publier de ces fouilles, M. Z. Le Rouzic donnera les raisons qui l'ont conduit à supprimer la première table, à l'entrée de la galerie, la seule qui reposât sur murets — et à dresser un bloc de pierre au sommet du tumulus. Il précisera également le détail du mobilier, pointes de flèches, perles de callaïs qui avaient, à cause de leur ténuité, échappé aux premiers fouilleurs, et qu'il a recueillies.

Deux nouvelles découvertes de chambres souterraines. — Notre collègue M. Gaudu, instituteur honoraire à Gourin, signale la découverte, faite le 17 janvier dernier, d'une chambre souterraine dans un champ sous culture, dit « Parc ar Robin », sur la route du village de Saint-Nicolas-La-Trinité, à 3 kilomètres de Gourin. Cette excavation,

creusée dans une terre glaise, mesure 3 mètres de diamètre et 3^m,10 de hauteur. On remarque, au bas de la paroi est, une ouverture de 0^m,50 de largeur qui paraît être l'entrée d'un couloir conduisant à une autre chambre. L'épaisseur de la voûte, entre le sommet de la cavité et la surface du sol à l'extérieur, est de 0^m,60.

— Sensiblement à la même date, une seconde découverte de chambres souterraines était faite, à la porte de Pontivy, dans un champ cultivé du domaine du Grand-Resto. Voici comment notre collègue M. Émile Gilles rend compte de cette découverte dans le *Journal de Pontivy* du 1^{er} février 1925.

« Le champ où ces chambres se trouvent figure au plan cadastral dans la section H, N° 348. Il est dit *Parc-er-Hoët* (champ du Bois), ce qui démontre que ce coteau était naguère recouvert d'arbres. Cette pièce de terre est sur la droite de la route du Petit-Resto, en face de Bolumet, aussitôt après le jardin enclos de murs qui se trouve en bordure de la voie ferrée, à la jonction de la susdite route du Petit-Resto et de celle de Sainte-Tréphine. On peut y accéder par un sentier montant presque à pic.

Un bloc de pierre, d'environ 20 kilos, qui se trouvait à fleur de sol, gênait la culture. Un domestique agricole voulut l'enlever pour laisser le passage libre à la charrue, et grande fut sa surprise en constatant que la pierre masquait une ouverture... Il en informa son maître, M. Carraud. Celui-ci fit élargir cette entrée, qui avait 0^m,30 de diamètre au plus, et se rendit compte, alors, qu'il se trouvait en présence de l'orifice d'une cheminée d'aération, donnant dans un réduit de forme ovoïdale qui mesurait 2 mètres environ dans chaque sens, avec 1^m,75 de hauteur au centre. Dans la direction est s'ouvrait un boyau, qui ne livrait passage qu'en rampant, pour aboutir dans une chambre de 5 à 6 mètres, semble-t-il, de longueur, sur 2 à 3 mètres de largeur et où un homme de haute taille peut se tenir debout très à son aise ».

M. Gilles ajoute que certains indices permettent de croire qu'il existerait un second boyau partant de la première chambre, mais cette fois dans la direction ouest. Comme ces excavations sont en pleines terres ensemençées, et que des éboulements se sont déjà produits, la fouille n'en sera faite que plus tard. Signalons en terminant que ces chambres sont creusées en plein sol argileux et que leur plafond revêt encore de 0^m,80 à 0^m,90 d'épaisseur.

Les menhirs de Roudouallec. — M^{me} de Boisfleury demande à la Société de prendre sous sa protection plusieurs menhirs de la commune de Roudouallec qui sont menacés par la construction d'une route de ce bourg à Spézet, route dont on exécute en ce moment le tracé. L'un, encore debout, lui appartient, deux autres sont tombés sur un terrain communal et, du fait de leur chute, leur intérêt pourrait passer inaperçu.

M. Gaudu, instituteur public en retraite à Gourin, nous envoie sur ces menhirs des renseignements précis. « Ils sont situés sur le flanc de la Montagne-Noire, à 500 mètres au nord du village de Guernangoué et à 700 mètres de la crête de la montagne. Ils ont la face tournée à l'ouest et en ligne du nord au sud. Le menhir debout mesure 4^m,25 de hauteur, 1^m,60 de largeur et 3^m,20 de périmètre par le milieu. Le menhir couché, distant de 11 mètres du précédent, a 4^m,15 de longueur et 2 mètres de largeur ». Ce dernier, dont la base est encore engagée dans le talus de la parcelle N° 407 de la section C du plan cadastral de la commune de Roudouallec, est au sud du menhir debout. Mais à quelques mètres au nord de ce même menhir debout, est un troisième bloc qui paraît avoir été brisé. Ces restes probables d'un important alignement ont été signalés en 1913 dans le Bulletin de la Société archéologique du Finistère, par M. A. Jarno : « Les mégalithes de la commune de Spezet », mais l'auteur laisse à tort supposer qu'ils sont situés sur le territoire de cette commune. Ils sont bien en Roudouallec. La roche est un schiste gris-bleu, très probablement le schiste de Gourin des cartes géologiques, X^b. M. Gaudu a joint à sa note un plan et des dessins au crayon, et, dans une autre note, signale l'existence de plusieurs monuments peu éloignés « sur le penchant de la Montagne-Noire, en allant vers l'ouest :

- 1°) La galerie de Castel-Ruffel, à 1 kilomètre au nord du bourg de Roudouallec ;
- 2°) Plus loin, sur la même route, deux menhirs, l'un à droite, l'autre à gauche de la route ;
- 3°) Un kilomètre plus loin, un groupe de trois monuments appelé « Trimine ». Ces monuments sont dans le Finistère ».

Allée couverte de Tolverne en Baden. — Ce monument a été fouillé en 1852 par M. Bain de la Coquerie, et les objets qui y avaient été découverts ont été acquis en 1872 par la Société. Aucun procès-verbal de la fouille n'a été publié. Le mobilier appartient à trois époques : débuts de l'âge du bronze — premier âge du fer — période gallo-romaine.

MM. Alex. Le Pontois et Marseille ont eu l'occasion d'aller à Tolverne il y a peu de temps. Autant que les ronces et les ajoncs, très épais, permettent de le constater, ce monument est tout à fait remarquable tant par son plan général que par les détails de sa construction. Une allée très basse, à parois maçonnées et à recouvrement mégalithique, s'ouvre à l'est et aboutit à l'ouest à une grande chambre à ciel ouvert dont les parois sont également murillées. Une seconde allée, construite dans le même mode, et perpendiculaire à la première, c'est-à-dire nord-sud, a son entrée dans la paroi sud de la précédente et aboutit à une petite chambre dont la couverture mégalithique repose sur des murets. En certains points, le muret est fait de pierres appareillées.

Cet ensemble constitue un monument d'un très grand intérêt et nos collègues émettent le vœu qu'il soit l'objet d'un arrêté de classement.

Histoire naturelle. — Communication sur le *Lycœna Aegon* (Schiff) dans le Morbihan et sur ses variations particulières dans la presqu'île de Quiberon.

Après quelques considérations générales sur l'Aegon dans le Morbihan, le docteur Glais, conservateur du musée d'histoire naturelle, fait part à la Société d'un travail sur les variations de l'espèce dans la presqu'île, variations remarquables par leur localisation exclusive, telle l'aberration *Plouharnelensis* décrite par Oberthür, telles les aberrations encore inédites — l'aberration *Plouharnelensis* ab addendum et l'aberration *Le Pontoisi*, cette dernière caractérisée par des points noirs cerclés de bleu à l'aile supérieure.

Pour mieux situer ces aberrations, une boîte les contenant a été mise à la disposition des membres de la Société.

— M. A. Leguillon-Guyot, conservateur honoraire du musée d'histoire naturelle, communique les observations suivantes faites aux environs du Tour-du-Parc en 1924 :

- Hyménoptères, guêpes (disparues cette année) ;
- Coléoptères, hannetons, *Hippoperta horticola* (disparu depuis 1912) ;
- Sauterelles (très rares) ;
- Grillons (très rares) ;
- Piéride du chou (vu en grande quantité en août et septembre) ;
- Moineau domestique, *Fringilla domestica* Lin., (a reparu en assez grand nombre) ;
- Moineau friquet (a reparu en assez grand nombre) ;
- Rubiette rossignol, *Erythacus lusciniæ* Degland. (disparu) ;
- Rubiette rouge-queue, *Erythacus phœnicurus* Degland. (très peu nombreuse) ;
- Courelis, corlieu, *Numenius minor* (devient rare) ; — arrivé fin avril venant d'Afrique, remonte vers le nord, pour repasser fin juillet et août ;
- Fuligule garrot, *Fuligula clangula* (devient très rare) ; — arrive fin novembre et remonte vers le nord fin février.

Comme suite à ces observations, le docteur Glais communique les notes suivantes :

La fréquence ou la rareté de certains insectes, variant chaque année, a comme cause principale « l'état climatérique de la saison ». A saison pluvieuse correspond rareté d'insectes, et ceci est facile à comprendre. La ponte faite dans la terre, sur les végétaux, dans des nids exposés aux intempéries, subit de ce fait une mortalité effrayante. De plus, les larves se nourrissant de végétaux, comme la chenille par exemple, ingurgitant des matériaux trop aqueux, contractent la diarrhée et

meurent. Il se produit parfois ceci de paradoxal, que certaines espèces paraissent malgré tout très nombreuses, comme la piéride du chou, par exemple (observation faite en août et septembre — 2^e éclosion). Ce fait tient à ce que la chenille particulièrement commune a comme régulateur principal un parasite « le microgaster » ; plus la saison est mauvaise, moins il y a de parasites et une plus grande quantité de chenilles arrivent à maturité, vu leur nombre incalculable, malgré l'autre régulateur climatique.

Quant à la diminution progressive de nos oiseaux de passage, elle est due à diverses causes influant sur la migration, causes trop complexes pour un court exposé. Elle est due en outre, en grande partie, à ce que le nombre des chasseurs ayant considérablement augmenté, les pauvres oiseaux sont traqués sans pitié et abandonnent des territoires trop funestes pour leur espèce. C'est ainsi que des lieux très réputés autrefois, comme la baie de Pénéff, le golfe du Morbihan, la mer de Gávres (tir au canon), voient chaque année le nombre des migrants diminuer, en attendant de les voir disparaître.

Conférences. — M. le Président adresse à M. l'abbé Blarez ses félicitations pour le très brillant succès de la conférence qu'il a donnée le jeudi 18 janvier, sur la citadelle de Port-Louis.

Il annonce, pour le jeudi 19 mars, une conférence de M. le sous-intendant Duval sur *les Antiquités Romaines en Algérie-Tunisie*.

Le Secrétaire général,

Louis KERRAND.

856^e SÉANCE

12 MARS 1925

PRÉSIDENTE DE M. LE COLONEL FONSSAGRIVES

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mesdames de la Foye, du Halgouët, Resnais, de Saint-Vulfran, Mesdemoiselles Mauriès et Gaillard, MM. Fonsagrives, abbé Guillemot, Raut, Coudrin, Peigné, Ducharne, de la Villesboisnet, Mottin de la Balme, Bargilliat, Bastard, Gousset, Paul Thomas, Viaud-Grand-Maraïs, Duval, Le Marant de Kerdaniel, Philouze, Stéphane Faye, Mercier, Blancard, E. Lafolye, du Chêne, Le Goff, Alex. Le Pontois, Rialan, de Cussé,

Delpérier, Simonot, Lucas, Delfosse, Marseille, H. Robert, Babel, Busque, E. Robert, Audic, Hue et Kerrand.

SE SONT FAIT EXCUSER : MM. Roger Grand, Le Mintier de Léhélec, abbé Blarez, L. Lallement, de la Martinière, A. Léguillon-Guyot, du Halgouët, de Charette.

Admissions. — Ont été admis comme membres titulaires :

M^{me} Le Bastard de Villeneuve, — présentée par Mesdames du Halgouët et de Nouël.

M^{me} L'Huillier, rue de la Garenne, — présentée par M^{me} Resnais et M. Paul Thomas.

M. l'abbé L. Guillon, recteur du Hézo, par Theix, — présenté par M. l'abbé Beuve-Méry et M. Kerrand.

M. Augué, professeur-économe à l'école normale d'instituteurs, avenue Hoche, — présenté par MM. Faye et Commelin.

M. L. Le Milon, rue du Maréchal Foch, — présenté par MM. Kerrand et Marseille.

Dons. — *Pour le Musée archéologique :*

Tranchant de hache polie en schiste veiné, tranchée du Pré-Carré, Bois du Ranzey, près Hœville (Meurthe-et-Moselle), 1917 (48° R. I. T).

Don de M. L. Kerrand.

Pour la bibliothèque :

Fouilles de la place des Carmes à Rouen en 1923. La cachette de bronze de Biessard près de Rouen, — par L. Deglatigny.

Don de l'auteur.

Fergusson. — Les monuments mégalithiques... traduction de l'abbé Hamard.

Rivett-Carnac. — Archæological notes on ancient sculpturings on rocks in Kumaon, India. 1882.

Recueil de pièces et actes relatifs au rappel du Parlement de Bretagne à Rennes en 1769.

Don de M. l'abbé Davalan.

Fouilles d'Alise, Ext. des comptes rendus des séances de l'Ac. des Inscriptions et Belles Lettres 1924, par le commandant Espérandieu.

Don de l'auteur.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

Les menhirs de Roudouallec. — M. le Préfet du Morbihan et M. l'Agent voyer en chef du Morbihan ont favorablement accueilli la demande de la Société polymathique, et le nouveau tracé de la route de Roudouallec à Spézet laisse les menhirs de Guermangoué à 5 mètres en dehors de ses limites.

Communications diverses. — M. Marsille signale une liste des coléoptères récoltés à Quiberon par M. E. Prouteau, instituteur à Nantes, parue dans le Bulletin de la Société des Sciences nationales de l'ouest de la France, 4^e série, tome IV, 1924.

— M. Viaud-Grand-Marais donne lecture du travail de M. le colonel Juge sur *La Mise en état de défense de Vannes pendant la Révolution*

— M. Stéphane Faye lit une communication sur *Les maternités d'Anne de Bretagne*.

Peu de temps après son mariage avec Charles VIII, roi de France, la duchesse devint enceinte. On appela sur sa grossesse la protection de la Vierge et celle de l'ermitte François de Paule; le 10 octobre 1492, elle accouchait d'un beau fils, Charles-Orland, qui n'avait guère qu'une quinzaine d'années de moins que sa mère. Le roi manda la bonne nouvelle à tous ses amez et féaux; cent Écossais veillèrent aux portes de la ville et du château; à l'entrée du donjon, l'un des quatre chambellans se tenait en permanence; les gouverneurs de l'enfant informaient, au moins tous les quinze jours, le roi et la reine de la santé de leur rejeton. Charles-Orland, tourmenté par la dentition, souffrit de douloureuses coliques pour le soin desquelles ses médecins ordinaires réclamèrent du renfort; sans doute n'étaient-ils point des plus habiles. En effet, une épidémie maligne ayant sévi dans la région d'Amboise, ils ne surent pas la diagnostiquer sérieusement et aviser aux mesures de protection nécessaires; le jeune dauphin succomba à trois ans et deux mois, plongeant le roi et la reine dans une douleur pitoyable. Elle eût été plus profonde si le couple royal avait pu prévoir que trois autres enfants, nés d'eux, leur seraient arrachés prématurément.

Le roi ayant suivi ses enfants dans la mort, la reine se résigna à épouser Louis XII. De cette union naquit une fille, Claude, qui vécut, sans doute parce que la reine, en grande défiance des médecins (« ma commère, ma petite-fille n'a que faire des médecins, et vous en donnez toujours garde comme vous avez fait jusqu'ici »), veilla jalousement sur elle. Le 21 janvier 1503, elle accoucha d'un fils mort-né. La succession au trône ne serait-elle point assurée? C'est une fille qui, inopinément, sept ans après, vint au monde et qui brava les médecins et la maladie. Le 21 janvier 1512, la reine accoucha d'un autre mort-né.

Ainsi, de huit enfants, Anne de Bretagne n'en conserva que deux, des filles, parées de la grâce et des vertus de la duchesse aux sabots de bois, et dont l'aînée devait être reine de France, comme elle.

— Aux notes présentées, à la dernière séance, par M. le docteur Glais à la suite de ses propres observations, M. Léguillon ajoute: si la sauvagine, principalement l'oie cravant et le canard siffleur, dit penru, se sont faits très rares dans nos régions, cela tient aux dragues des pêcheurs qui dépeuplent, sinon détruisent les herbiers qui se découvraient à marée basse.

— M. Léguillon rappelle un souvenir local. Vers 1860 existait à Vannes un marché aux oiseaux. Il se tenait sur la place Henri IV, entre la fin de la première messe et la grand'messe de la cathédrale. On vendait surtout des linottes et des chardonnerets. Les vendeurs étaient de jeunes campagnards, et surtout des ouvriers et des retraités qu'on appelait les pilorgets. Les acheteurs habitaient principalement la place Cabello, la rue Neuve et la rue de Séné.

Le Secrétaire général,
Louis KERRAND.

857^e SÉANCE

2 AVRIL 1925

PRÉSIDENTE DE M. LE COLONEL FONSSAGRIVES

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mesdames Le Bastard de Villeneuve, Fonssagrives, de Saint-Vulfran, de Poulpiquet, du Halgouët, du Guiny, Capé, de Nouël, de la Foye, MM. Fonssagrives, E. Sageret, Delpérier, Peigné, L. Lallement, Léon Robert, abbé Guillemot, Paul Thomas, E. Robert, Philouze, G. Lamotte, Bargilliat, Delfosse, Gousset, Viaud-Grand-Marais, L. Marseille, Stéphane Faye, abbé Le Bras, de Blois, Dr Le Pontois, Kœcklin-Schwartz, Busque, de la Villesboisnet, A. Le Pontois, Babel, Vériot, Le Mintier de Léhélec, abbé Blarez, Dr Mercier, du Halgouët, abbé Buléon, Le Milon, Duval, E. Lafolye, du Chêne, Bastard, L. Kerrand.

SE FONT EXCUSER : MM. Roger Grand, de Charette, Raut.

Admissions. — Ont été admis comme membres titulaires :

M^{me} Kœcklin-Schwartz, 1, place du Président Mithouard, VII^e arrondissement, Paris, — présentée par MM^{mes} Fabre et de Limur.

M. Houssin, rue Alphonse Guérin, — présenté par MM. Philouze et Marseille.

M. Arradon, rue de Bernus, — présenté par MM. Chesnel et Kerrand.

M. Le Bras, rue Joseph Sauveur, — présenté par MM. Philouze et L. Lallement.

M. le colonel Peignier, 1, rue Alain le Grand, — présenté par MM. le colonel Fonssagrives et le commandant Bargilliat.

Nécrologie. — M. le Président fait part du décès de deux de nos collègues, M. Lahoulle, conseiller d'arrondissement d'Auray, et M. Étienne Martin.

Dons. — *Pour le Musée d'Histoire naturelle :*

Échantillons minéralogiques.

Don de M. Paul Thomas.

Des remerciements sont votés au donateur.

Communications diverses. — Le dernier numéro du Recueil des actes administratifs du Morbihan contenant : le décret portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques, modifiée par la loi du 31 décembre 1921.

Un corsaire port-louisien « La Toison d'Or ». — M. l'abbé Blarez raconte plusieurs très intéressants combats livrés par la frégate *La Toison d'Or* au cours de l'année 1674 ; et, à cette occasion, il fait un exposé rapide de la guerre de course au XVII^e siècle. Cette étude s'appuie sur un acte notarié provenant de l'étude Hamonic, au Port-Louis, et sur divers documents puisés notamment aux archives départementales et aux archives de Sainte-Anne d'Auray, toutes pièces fort curieuses du fait que les dossiers de l'Amirauté ne remontent pas à cette époque.

Les Pilorgets. — M. Raut complète la communication faite à la dernière séance par M. Léguillon-Guyot.

Après la disparition du marché aux oiseaux de la place Henri IV, les pilorgets allèrent offrir leur marchandise à domicile chez les Vannetais qu'ils savaient posséder des volières. M. Raut donne des explications détaillées sur les modes d'opérer des pilorgets pour faire leurs captures : linots, chardonnerets. Les pilorgets ont complètement disparu depuis une cinquantaine d'années.

Le Prieuré Royal Saint-Magloire de Léhon. — M. Louis Peigné donne lecture d'un travail très intéressant :

Léhon fut fondé en 850 par Nominoé, duc de Bretagne, grâce au bon saint Magloire qui, bien qu'enlevé de Serk par les moines léhonnais, en quête de reliques, multiplia les miracles pour leur permettre d'élever leur monastère.

L'invasion des Normands en 975 obligea les moines à emporter à

Paris, qui le garda par la suite, le corps de leur protecteur, en l'honneur de qui fut fondée la célèbre abbaye Saint-Magloire de Paris.

Vers 1155, la querelle des métropoles de Tours et de Dol eut sa répercussion à Léhon, qui fut séparé de Paris et réuni à Marmoutier.

Le régime de la commende y fut établi en 1440 avec Guillaume d'Estouteville, archevêque de Rouen et cardinal d'Ostie « le soutien et la gloire de la sainte Église romaine. » Ses successeurs s'occupèrent plus ou moins des affaires du prieuré, ce qui explique sa décadence spirituelle jusqu'à la fin du XVI^e siècle.

A ce moment, un certain nombre de religieux de Marmoutier et de Paris, dont le R. P. Noël Mars, demandent à se retirer à Léhon pour y mener une vie plus parfaite. Cela leur fut accordé, et ainsi naquit la Société de Bretagne qui réforma de nombreux monastères bretons. Elle fut réunie en 1628 à la Congrégation de Saint-Maur.

Le régime de la mense prieurale continua de régir Léhon jusqu'en 1722; mais les moines ne surent point garder les traditions de leurs devanciers, et lorsque la Révolution les dispersa, elle ne fit qu'avancer de quelques années l'œuvre qu'eût accompli le temps.

Le Secrétaire général,

Louis KERRAND.

858^e SÉANCE

14 MAI 1925

PRÉSIDENTICE DE M. LE COLONEL FONSSAGRIVES

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mesdames Capé et Sageret. MM. Fonssagrives, E. Sageret, Viaud-Grand-Marais, Duval, Guillemot, Veriot, Rialan, H. Robert, E. Robert, Gousset, Delisle, L. Lallement, Bargilliat, Philouze, Houssin, J. Le Bras, Simonot, L. Marsille, Le Mintier de Léhélec, Stéphane Faye, de Blois, A. Le Pontois, du Chêne, Paul Thomas, Le Goff, Busque, Delpérier, Blarez, L. Le Pontois, de la Martinière, Caillibotte et Kerrand.

SE SONT FAIT EXCUSER : MM. Roger Grand, de Cussé.

Dons : 1^o *Pour le Musée archéologique :*

— Deux fragments de haches à bords droits ; — trois fragments de haches à talons sans anneau ; — un fragment de pointe de lance à

douille. (Ces objets représentent une faible partie d'un dépôt de l'âge du bronze renfermé dans un vase découvert à l'extrémité Est du camp de Meucon, sur le territoire de la commune de Monterblanc.)

Don de M. Scélo, rue Pasteur, Vannes.

— Timbre cuivre de la « Confrérie des Trépassés érigée en la paroisse Saint-Patern de Vannes », 1843.

Don de M. Maray, avenue Saint-Symphorien.

2° *Pour le Musée d'Histoire naturelle*

— Fragment de la météorite de Kéranroué en Cléguérec, tombée le 22 mai 1869.

Don de M. Alphonse Fontaine.

3° *Pour la bibliothèque :*

— Emile Sageret : Les origines de Carnac, essai de préhistoire vénète. (Extrait des Mémoires de l'Ass. bretonne, Congrès de Quimper 1923).

Don de l'auteur.

— L'Armée de l'ancien régime.

— Paris en 1789, par Albert Rabeau.

Don de M. l'abbé Davalan.

— Revue Hebdomadaire, année 1924.

Don de M. L. Huchet.

4° *Pour les archives :*

— La cathédrale de Vannes, conférence donnée à St-François-Xavier, par Louis Peigné.

Don de l'auteur.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

Communications diverses. — Lettre de M. le colonel Juge, qui a représenté la Société polymathique au Congrès des Sociétés savantes tenu à Paris du 14 au 17 avril dernier.

— Lettre de M. Roger Grand faisant connaître que la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine organise une excursion dans la forêt de Paimpont le 11 juin prochain, et invite les membres de la Société polymathique à y participer.

— M. de la Martinière communique la photographie de la statue en bois de Notre-Dame de la Tronchaie, à Rochefort, sans la robe d'étoffe qui la couvre habituellement. C'est une Vierge donnant le sein à l'Enfant, lequel a disparu, d'une facture assez réaliste. Il n'en connaît pas d'analogue en Morbihan. Elle peut remonter au xv^e siècle.

— M. le curé de Rochefort vient de rétablir la communication entre le

chœur du Chapitre et l'une des nefs de son église en déplaçant le lourd rétable qui l'interceptait. On se souvient des deux statues qui ornaient celui-ci figurant saint Joseph et la Vierge. D'après M. Rosenzweig elles représentaient primitivement un sire de Rieux et sa femme, et étaient sculptées dans le marbre. Des archéologues, cependant, les avaient attaquées sans peine au couteau, effritant du plâtre, et s'étaient fait, en conséquence, une conviction bien assise. Certains n'étaient pas loin de croire à une substitution intéressée. L'explication de l'énigme se trouve dans le passage suivant d'une lettre de M. le curé de Rochefort.

« Les deux statues sont bien en marbre. Elles ont été retouchées, en 1824, par Pobéguin, sculpteur à Vannes, pour la somme de 200 fr. J'ai le reçu et la correspondance avec les conseillers de fabrique. Saint Joseph tient à la main une hâche en marbre blanc. Les plis des vêtements et les cheveux ont été retouchés avec du plâtre. Le sculpteur s'était engagé à ne laisser paraître aucune greffe. C'était facile avec du plâtre et de la peinture. » Il y a les plus sérieuses raisons de croire que ce sont les statues tombales de Claude de Rieux, mort en 1632, et de sa femme Catherine de Laval, morte en 1627, qui avaient assuré les fondations du Chapitre de Rochefort.

— Bien qu'elles remontent à une date relativement ancienne, M. de la Martinière signale deux études qui intéressent spécialement le Morbihan.

1° Dans la *Statue tombale de Blanche de Champagne, duchesse de Bretagne, œuvre de Limoges*, publiée par la Société archéologique du Limousin en 1923, MM. Delage et Courtot donnent tous les détails de technique de la composition de cette belle œuvre du début du xiv^e siècle. Ils rappellent aussi son histoire. On sait que, conservée dans les anciens bâtiments de Notre-Dame de la Joie, à Hennebont, durant la Révolution, elle fut cédée par M. Alfred Ramé, ancien magistrat, qui s'en trouvait on ne sait comment possesseur, au musée du Louvre, en 1873.

2° M. l'abbé Huchet donne et commente savamment, dans les Mémoires de la Société des antiquaires du Centre, t. XL, 1922, le texte de *L'inscription de Saint-Paterne d'Issoudun*, du début du xv^e siècle. « La tradition fait remonter à la première moitié du x^e siècle » et « l'histoire constate l'existence en 1018 et 1028 » du culte de saint Patern, évêque de Vannes, à Issoudun, où ses reliques auraient été transportées pour les mettre à l'abri des Normands. L'inscription du xv^e siècle affirme reproduire le texte des trois authentiques que contenait la châsse, dont le premier, seul, d'après elle, aurait mentionné le titre d'évêque de Vannes porté par saint Patern. Des rapprochements et déductions de M. l'abbé Huchet, il semble bien résulter que ce texte doit être ainsi reconstitué : « Reliquie sancti Paterni cius transitus XVIII cal. maii, translatio vero a Britannis Exolduno IX calend. octobris celebratur. »

— « La *Compagnie et Société et Confraternité des morts et fidèles trépassés* » de la paroisse Saint-Pierre était fort ancienne. Les statuts

furent établis le 23 avril 1543 et ratifiés le 5 juin de la même année. Mais elle existait auparavant, puisqu'en tête de ces statuts, il est dit : *Compagnie, etc. puis naguère est commencée et suivie en la chapelle Saint-Michel....* (Renseignements de M. de La Martinière).

« *La Confrérie des Trépassés érigée en la paroisse de Saint-Patern de Vannes* » — à qui appartient le timbre donné au Musée; — est, au contraire, de création toute récente. Elle a été « érigée en 1843.... elle a pour but de venir en aide aux âmes du Purgatoire, spécialement aux âmes des membres défunts de la confrérie. » Voir le Clocher de Saint-Patern, 27^e année — novembre 1924 — N^o 4, page 36. (Renseignements de M. Lallement).

Notre-Dame de Cran. — M. le Président donne lecture d'une « Note sur le pèlerinage à Notre-Dame de Cran, en Treffléan » dans laquelle M. B. A. Pocquet du Haut-Jussé établit par des textes, notamment les lettres d'indulgences du pape Jean XXII, la grande ancienneté du pèlerinage déjà célèbre dès les premières années du xiv^e siècle.

Aérolithe de Cléguérec. — A propos du petit fragment de l'aérolithe tombé le 22 mai 1869 à Kéranroué (et non à Kernove) en Cléguérec et de la lettre du sous-préfet de Napoléonville (Pontivy), du 24 juin 1869 à M. Fontaine, père, qui donne des renseignements inédits et fort curieux relatifs à cet aérolithe — fragment d'aérolithe et lettre que M. Alph. Fontaine fils veut bien offrir à la Société polymathique, — M. Léon Lallement fait remarquer que les chutes d'aérolithes *dans le Morbihan* semblent extrêmement rares, car il n'a trouvé mention nulle part, ni dans les archives anciennes, ni dans les journaux de la région parus depuis une centaine d'années, de « *pierres tombées du ciel* », suivant l'expression d'autrefois, que seule la chute d'un aérolithe à Kéranroué, en Cléguérec, le 22 mai 1869, a été officiellement constatée dans le Morbihan. Il ajoute qu'un aérolithe vaut un certain prix ; que le Muséum de Paris a donné 3.000 francs des deux principaux morceaux de l'aérolithe de Kéranroué. Il aurait donné 8.000 francs de l'aérolithe entier, mais il avait été brisé le lendemain de la chute.

Les matériaux-roches utilisés à Vannes. — Les travaux de voirie exécutés en ce moment à Vannes fournissent à M. Marsille l'occasion d'une communication sur la provenance des matériaux utilisés.

Une grande partie des monuments de Vannes sont en *granulite* (granite à deux micas) provenant des carrières de la pointe du Treh en l'Île-aux-Moines, et de Kerboulard en Elven. La granulite de l'Île-aux-Moines est plus grenue que celle de Kerboulard.

Cette même carrière du Treh a fourni les bordures des trottoirs et les

pavés des rues de la ville, mais pas exclusivement, car on trouve çà et là des gneiss, sur lesquels la ville est bâtie, et quelques pavés d'amphibolites et de pyroxénites qui peuvent provenir soit du faisceau de Roguédas, soit de celui de l'Île-aux-Moines-Île-d'Arz.

Le pavage mosaïque que l'on pose en ce moment dans l'avenue Victor Hugo n'a pas la couleur claire de la granulite de l'Île-aux-Moines. C'est un véritable *granite* gris-bleu ; il provient de la carrière de Polvern près d'Hennebont.

La pierre de taille employée dans la façade du beau bâtiment occupé par les Archives départementales est une *granulite* provenant des célèbres carrières de l'Échantillon et de Kerficelle près de Pontivy.

Telle de ces claires granulites aurait avantageusement remplacé le *grès calcaire* que l'on a choisi pour le monument aux morts édifié sur la promenade de la Garenne.

Jeu de quasimodo. — « A la Quasimodo on casse les vieux pots » disent les proverbes bretons. M. Viaud-Grand-Maraïs constate que Cambry et le chanoine Mahé parlaient déjà il ya un siècle de l'antiquité de ce curieux divertissement, encore très en honneur à Vannes sous le second Empire. Le dimanche de Quasimodo, jeunes gens et jeunes filles de Vannes allaient dès l'aurore chez les personnes de leur voisinage à la quête des vases hors de service — et, après les vêpres, aux carrefours de la ville et de sa banlieue, ils jouaient à *Je te jette le pot, quasimodo*. Rangés en cercle et se tenant à trois mètres les uns des autres, on se lançait les vases de mains en mains, et il fallait les rattraper au vol ; malheur au maladroit, garçon ou fille, qui les laissait choir et se briser ! Au milieu des huées, on le saisissait par les bras et par les jambes et, après un balancement, on lui faisait *choquer* le sol avec son dos ; c'était la peine du talion, *choc* pour *choc*. Le jeu ne finissait que par manque de pots.

C'est à tort que Cambry a vu dans ce divertissement une coutume des Juifs, *obligés*, prétend-il, *de renouveler chaque année les pots dont ils s'étaient servis* ; nul texte de la loi de Moïse ne prescrit le bris annuel des pots ; le peuple de Dieu n'était tenu de casser, et cela au moment de la souillure, que les vases ayant subi le contact d'un animal impur.

M. Viaud-Grand-Maraïs considère le jeu de quasimodo comme la dégénération en réjouissance profane d'une fête chrétienne qui avait emprunté son rit à un usage celtique ou gallo-romain. Les sépultures des dolmens, les enceintes des cromlechs et les puits funéraires regorgent de poteries domestiques *intentionnellement cassées* en raison de la mort de leurs anciens possesseurs. Le dimanche de Quasimodo était jadis la limite du temps pascal, d'où son autre nom de *Pâques closes* ; l'hécatombe des pots ce jour-là renfermait une idée mystique : c'est, dit le chanoine Mahé, la figure de *la destruction du vieil homme qui s'opère ou doit s'opérer à Pâques* ; le nouvel homme se substitue à

l'ancien, le chrétien régénéré au pécheur assis à l'ombre de la mort. Il faut voir un symbole du même genre dans la coutume qui existait autrefois à Vannes, de cuire sa soupe dans un pot neuf le jour de Quasimodo.

Le Secrétaire général,
LOUIS KERRAND.

859^e SÉANCE

11 JUIN 1925

PRÉSIDENTENCE DE M. LE COLONEL FONSSAGRIVES

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mesdames Capé et de Saint-Vulfran, MM. Fonssagrives, Viaud-Grand-Marais, A. de la Villesboisnet, Davalan, Houssin, de Blois, abbé Le Bras, Paul Thomas, A. Le Pontois, Delpérier, L. Lallement, L. Marseille, de Cussé, de la Martinière, H. Robert, Guillemot, Rialan, Mercier, Delfosse, Blancart et L. Kerrand.

SE SONT FAIT EXCUSER : MM. Le Bras, Roger Grand.

Admissions. — Madame la duchesse de Rohan, château de Josselin, — présentée par MM. le colonel Fonssagrives et L. Marseille.

M. Pinot, procureur de la République à Vannes, — présenté par MM. Denisse et Le Marant de Kerdaniel.

Mademoiselle Bouillon, économiste de l'école normale de jeunes filles, — présentée par MM. le docteur Glais et Marseille.

M. Gabriel Martin, Arradon, — présenté par MM. Henri et Ernest Robert.

M. Audemard, capitaine de frégate en retraite, Le Sablen, Auray, — présenté par MM. le colonel Fonssagrives et L. Marseille.

M. Baixès, substitut du procureur de la République à Vannes, — présenté par MM. Denisse et Le Marant de Kerdaniel.

M. Patrick de Serrant, château de Bot-Loré en Arradon, — présenté par MM. Kerrand et Paul Martin.

Dons : 1^o *Pour le Musée archéologique :*

— 80 coupures-monnaies émises par les chambres de commerce.

Don anonyme.

— Soubassement de colonne, provenant des ruines romaines du Hézo.

Don de Mademoiselle Kergal.

2° *Pour la bibliothèque :*

— La nation bretonne, conférence donnée par M. de l'Estourbeillon au congrès panceltique de Quimper.

Don de l'auteur.

3° *Pour les archives :*

— Atlas de France en 1791 par anciennes provinces, départements, districts et cantons.

— Carte de la province de Bretagne (en quatre feuilles sur toile), ayant appartenu et servi à Laumailier, dont elles portent la signature.

Don de M. l'abbé Davalan.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

Nécrologie. — M. le Président, annonçant le décès de M. le sous-intendant militaire Duval, s'exprime ainsi :

« Une des plus pénibles prérogatives de la présidence d'une société comme la nôtre est l'obligation de saluer en quelques mots la mémoire de ceux qui nous quittent, de résumer leur vie et leur œuvre et d'en tirer un enseignement pour les survivants.

A l'une de nos dernières séances j'avais le regret de vous annoncer la mort de M. Etienne Martin ; aujourd'hui, je dois vous faire part du décès de notre confrère, le sous-intendant militaire de 1^{re} classe Duval, commandeur de la Légion d'honneur, décoré de la croix de guerre.

Bien qu'ils aient suivi des voies très différentes, il m'est impossible de ne pas souligner les analogies de leurs longues carrières : M. Martin avait, comme M. Duval, beaucoup voyagé et, pour l'un comme pour l'autre, l'acuité d'observation, la perception nette des choses et l'appréciation exacte des gens qui les entouraient avaient été accrues en présence de vastes horizons et de civilisations si éloignées de la nôtre ; aussi, le goût des choses du passé devait-il, par des chemins différents, être leur commun aboutissement, au plus grand profit de ceux qui étaient appelés à bénéficier de leurs études et du rappel de leurs souvenirs.

M. Martin, le premier en date, s'était, après de sérieuses études de législation financière, laissé tenter par l'histoire de notre ville dont, en véritable amoureux, il nous décrivait les vieilles maisons, les places et les promenades, la vie publique, et nous rappelait les noms de quelques notables habitants, dans Vannes aux xvii^e et xviii^e siècles, la cohue, la maison de saint Vincent Ferrier, les hôtels de Limur et de Villayers, la jeunesse de Lesage, Napoléon en Bretagne, l'œuvre de Lhermitais — dont son patriotisme local intransigeant exagérait peut-être un peu la valeur artistique — l'œuvre du chanoine Le Mené, pour ne citer qu'une partie de ses communications.

M. Duval, ancien élève de l'École polytechnique, officier d'artillerie,

passé avec ses trois galons dans le corps de l'intendance, semblait voué à ne pas perdre de vue les horizons de France. Empoigné par le charme de la vie d'Afrique, comme le sont tous ceux qui y goûtent, le contact des civilisations lybienne, phénicienne, carthaginoise, romaine, maurétanienne, vandale, byzantine, berbère et arabe, qui superposent leurs immenses ruines ensevelies sous les couches successives des cendres des effroyables incendies où elles sombrèrent, en fit un archéologue averti. La Grande Guerre le conduisit en Orient où, au milieu des marches et des combats, il trouvait le temps de scruter les débris de l'empire des Constantins et de rapporter des souvenirs dont, encore tout vibrant, il a bien voulu nous faire profiter ; retiré parmi nous, il s'intéressait à nos monuments préhistoriques ou médiévaux et se plaisait à les interroger.

Tous deux étaient au nombre de nos très écoutés conférenciers. Pourront-ils être remplacés ? Je veux l'espérer et je compte pour cela sur la bonne volonté de tous.

L'un, revenu sans-arrière pensée à la foi de son enfance, l'autre ne s'en étant jamais éloigné, ils ont vu la mort venir sans faiblesse et sont allés recevoir la récompense de leur inépuisable charité ; leur souvenir restera parmi nous avec le regret de leur disparition. »

Communications diverses. — M. Viaud-Grand-Marais établit, par des documents d'archives, qu'en 1875, l'illustre statuaire Falguière soumissionna la sculpture des bas reliefs du tympan du porche de la cathédrale de Vannes, mais que sa soumission fut rejetée par le Ministre des Cultes, M. Vallon. Cette soumission avait-elle été trop tardive, ou les Inspecteurs généraux du Comité des édifices diocésains avaient-ils déjà donné un avis favorable à la candidature de M. Louis Perrey dont la demande était antérieure, et qui y avait joint un dessin de ses projets de bas reliefs, ce que n'avait pas fait Falguière ?

— M. de la Martinière annonce une modification dans le mécanisme du dépôt légal, qui privera la bibliothèque des Archives des tirés à part du Bulletin de la Société polymathique. Il prie la Société de continuer à faire remettre, pour cette bibliothèque, un exemplaire de chacun des tirés à part du Bulletin. De la sorte le catalogue des Archives constituera une table par noms d'auteurs et de matières des mémoires parus. La Société répond favorablement à cette demande.

— M. de la Martinière propose une étymologie du mot *pilorger* dont il fut question à une précédente séance. Ce mot, s'il a été adopté par la langue bretonne et se trouve dans ses dictionnaires, est d'origine française — (d'après le dictionnaire français-breton de M. l'abbé Cillard, recteur de Grandchamp, *pilorgett* est un mot breton qui veut dire oiseleur). — Godefroy en fournit plusieurs exemples. Le *pilorger* vannetais est un piègeur de petits oiseaux qui se sert d'un oiseau appeleur placé dans une cage au sommet d'un pieu. L'oiseau appeleur est, en somme,

exposé au pilori, comme le criminel du moyen âge. Or le mot de basse latinité qui signifie mettre au pilori : *pilorizare* (Cf. Ducange), se transforme très exactement, d'après les règles philologiques, en *pilorger*.

Monuments historiques. — Lecture est donnée d'une lettre de M. le Directeur des beaux-arts, membre de l'Institut, informant que le *Menhir de Guernangoué*, en Roudouallec (Morbihan), venait d'être inscrit sur la liste des Monuments historiques.

— Sur la proposition de M. Marsille, la Société émet le vœu que les *deux blocs taillés de Noyance*, situés à l'ouest de ce dernier village et au sud-ouest de Salarun, dans la commune de Theix, blocs tout à fait remarquables par leurs formes et leurs dimensions, soient également l'objet d'un arrêté de classement.

Le Secrétaire général,

LOUIS KERRAND.

CHRONIQUE

EXCURSION DU 18 JUIN 1925

Le 18 juin 1925, la Société polymathique a fait une très intéressante visite à Josselin et aux environs.

Au moment du départ fixé à 7 h. 30, un fâcheux accident, le seul de la journée, vint nous priver de l'une des trois voitures louées pour transporter les excursionnistes, mais, se souvenant de la célèbre phrase de Manon Lescaut : *On tient, c'est inimaginable, si peu de place en se serrant*, tout le monde se comprime et, à une regrettable exception près, trouve place dans les deux cars valides.

Le programme primitif comportait un arrêt au camp de Kerfloh, mais devant l'énorme documentation apportée par notre ami de Cussé et le nombre considérable des points intéressants qu'il se proposait de nous présenter, le président crut devoir faire une coupure et offrit de consacrer aux environs de Plaudren une journée particulière ultérieure.

Après une courte station au lech du Moustoir et un salut en passant au menhir de Kermainguy, nous fîmes halte à Saint-Jean-Brévelay, où nous visitâmes l'église, sa porte romane, sa crucifixion et ses retables, la colonne dite de Justice et le monument des morts, pour l'érection duquel on a utilisé la pierre tombale, peut-être apocryphe, de saint Jean de Beverley. Au manoir de Govéro, le presbytère actuel, une agréable surprise nous attendait : M. l'abbé Buléon y avait rassemblé, à notre intention, les meilleurs chanteurs de sa chorale déjà renommée, qui

nous offrirent le délicat régal de jolis chants bretons exécutés par des voix charmantes et exercées.

Le quasi millénaire chêne du Pouldu, le calvaire, l'ossuaire et l'église de Guéhenno, le ravissant manoir renaissance de Le May, Guégon avec ses vieux vitraux et son tableau du Rosaire, jalonnèrent, un peu précipitamment, hélas ! grâce au président esclave de l'horaire et toujours la montre à la main, notre route jusqu'à Josselin.

Après la visite obligée à la basilique et au tombeau du connétable Olivier de Clisson, et un bon déjeuner servi sans lenteurs inutiles, nous nous rendîmes au château dont Madame la duchesse de Rohan, notre nouveau confrère, nous avait aimablement ouvert les portes.

Toutes les belles choses vues à l'aller n'étaient que le prélude de celles que nous devons rencontrer sur le chemin du retour : la Croix-Helléan avec les curieux gisants du Sire de Broutay et de sa femme, la regrettable ruine qu'est l'église de Saint-Maudé, tombeau des Bretons tombés au combat des Trente, la lande de Mi-Voie, précédèrent un assez long arrêt à Saint-Gobrien : après une brève explication sur la vie et les miracles de l'évêque de Vannes du VIII^e siècle et sur le châtement original qu'il infligea à ceux qui avaient dépecé son bœuf de labour, châtement qui, prétend-on — nous n'avons pas tenté de nous en assurer de visu — s'est perpétué jusqu'à ce jour sur leurs descendants, eut lieu la visite de l'église, que n'orne plus, hélas ! la diligence amenant au thaumaturge les Vannetais malades ; puis, quittant discrètement le sanctuaire pour permettre aux jeunes filles qui nous accompagnaient de faire le tour intéressé du tombeau du saint, et de planter des épingles, en vue de la prompte et sûre découverte de l'âme sœur, dans la vieille statue du XV^e siècle, nous nous groupâmes autour du recteur de Saint-Servant, qui voulut bien exposer à notre admiration la croix processionnelle, le calice, la patène et le plateau à offrandes vieux de plus de quatre siècles.

A Trégranteur, la colonne de justice ou de juridiction et la jolie église du XIII^e au XVI^e siècle retinrent notre attention sous la savante direction de notre confrère, l'abbé Héligon ; enfin le château de Cadoudal, berceau de la famille éteinte de ce nom, nous ouvrit ses portes et, trois quarts d'heure, à peine, après le moment fixé par l'horaire, les 53 excursionnistes se séparaient sur la place de l'Hôtel-de-Ville, heureux d'une agréable et instructive journée et tout prêts à recommencer.

OBSÈQUES DU DOCTEUR LETOUX

La Société polymathique, depuis sa dernière séance, a eu la douleur de perdre un de ses plus anciens membres : M. le docteur Letoux, Maire de Vannes, Conseiller général du Morbihan, chirurgien en chef

des hospices, Chevalier de la Légion d'honneur, Officier de l'Instruction publique. Ses obsèques ont été célébrées en l'Eglise cathédrale de Vannes, le 22 juin. M. le Préfet du Morbihan, M. Brard, Sénateur, Président du Conseil général, M. Jégourel, premier adjoint, faisant fonctions de maire, M. le docteur Motel, président du syndicat des médecins du Morbihan, ont rendu sur sa tombe aux brillantes qualités de notre collègue, comme homme politique, administrateur tant départemental que municipal et comme praticien, un très haut et impressionnant hommage. Notre président d'honneur, M. Léon Lallement a assumé le pieux devoir de louer l'homme privé et l'ami. Les paroles qu'il a dites méritent d'être reproduites ici, ne serait-ce que pour ce qu'elles rappellent les attaches du regretté défunt avec nous.

« J'apporte au docteur Letoux, devant sa tombe si prématurément ouverte, au nom de ses amis, un adieu trop désolé pour n'être pas bref.

Sitôt qu'il apparaissait dans un cercle d'intimes, Maxime Letoux l'animait de son sourire, de ses saillies, de sa fertilité d'invention, de ses aperçus curieux, de son ardeur de vivre, comme aussi de sa bienveillance constamment ouverte et prête à toutes les attentions délicates.

C'est que les ressources de son esprit et de son cœur étaient singulièrement riches — et sans doute, une aussi brillante nature s'est-elle rarement rencontrée sur la modeste scène de notre ville.

Les ressources de l'esprit où il puisait ses observations originales et ses boutades, il les devait à ses connaissances variées : il avait fait de fortes humanités, couronné de brillantes études médicales par l'externat des hôpitaux de Paris, poussé assez loin et avec assez de succès l'étude de la peinture pour avoir hésité entre les deux vocations, pris goût à la numismatique et à l'archéologie de très bonne heure — n'appartenait-il pas à la Société polymathique du Morbihan dès l'âge, sans doute précoce, de dix-huit ans ! — enfin, soigneusement nourri sa curiosité par de constantes lectures. Jugez quels trésors s'étaient amassés de ces incursions à travers des domaines si divers, chez un homme par ailleurs exceptionnellement doué de nature, et quel séduisant compagnon il faisait. C'est là sûrement un des aspects sous lequel ses amis aimeront à le revoir toujours : prêt, où qu'il fût rencontré, à encadrer choses et gens d'indications et d'anecdotes. Il ne faut pas s'étonner après cela si le style de sa correspondance, même administrative, porte la marque d'une telle personnalité : il ne peut s'en imaginer de moins artificiel, de plus naturel et qui sente moins la littérature, de plus direct et de plus expressif ; bref, un style, j'ose le dire, supérieur et d'écrivain de race.

Le cœur de Maxime Letoux était à la hauteur de son intelligence. Il était essentiellement généreux. Ce n'est pas seulement envers ses amis qu'il se montra constamment obligeant et serviable, attentif et délicat, prévenant et affectueux. Sur tous, il répandit les bienfaits de son art, sans compter, avec un désintéressement dont toute la mesure ne s'est

révélee publiquement que depuis sa mort par un nombre émouvant de témoignages qui le montrent uniquement préoccupé en prodiguant ses soins, dans un complet oubli de la question d'argent, de servir les amis, de ménager les gens de ressources modestes, d'épargner les humbles. C'est là, à n'en pas douter, qu'il faut voir la principale raison de succès électoraux particulièrement flatteurs.

Repose en paix, mon cher Letoux, dans cette tombe où nous sentons que tu emportes quelque chose de nous ! Jusqu'à ce que la mort nous frappe à notre tour, jusqu'à l'heure où nous irons te rejoindre, nous voulons garder fidèlement dans notre cœur l'image du parfait ami que tu as été, et ne pas cesser, un seul jour, de rendre à ta mémoire le culte fervent et pieux que notre reconnaissance lui doit. »

860° SÉANCE

9 JUILLET 1925

PRÉSIDENTENCE DE M. LE COLONEL FONSSAGRIVES

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mesdames de Poulpiquet et Capé. MM. le colonel Fonssagrives, Léon Lallement, Alexandre Le Pontois, abbé Guillemot, abbé Le Bras, Léon Robert, Busque, Bastard. G. Martin, de Lignièrès, Eugène Lafolye, Rialan, Babel, de Blois, Gousset, Dr Mercier, abbé Davalan, commandant Audemard, de Serrant et Vilvaut.

SE SONT FAIT EXCUSER : MM. Roger Grand, Marseille, Kerrand, de La Martinière, Viaud-Grand-Marais.

Admission. — Est admis comme membre de la Société, M. Thébaud, commissaire-priseur, rue des Orfèvres, Vannes, — présenté par MM. Delisle et Fonssagrives.

Dons. — Un lech quadrangulaire de un mètre de hauteur, donné par la commune de Saint-Avé.

Un lot de monnaies, don de Madame la vicomtesse de Roffignac, comprenant :

1	pièce de bronze d'Antonia, femme de Néron Drusus, frère de Tibère.	
2	— de Néron.	1 jeton de Louis XIII.
4	— d'Auguste.	1 — de Louis XIV.
1	— de Claude I ^{er} .	1 pièce de Charles III d'Espagne.
1	— de Nîmes.	2 pièces des Indes anglaises.
1	double tournois de Henri IV.	7 — usées.
1	—	13 — musulmanes à étudier.

Une balle en pierre de bombarde à main, datant du xv^e siècle, trouvée à Kergolher, en Plaudren.

Don de M. de Cussé.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

Election d'un secrétaire adjoint. — Il est procédé à l'élection d'un secrétaire adjoint, en remplacement de M. l'intendant Duval, décédé. Sur la proposition de M. Kerrand, M. l'abbé Davalan est désigné à l'unanimité.

Correspondance. — M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Nicolle, secrétaire de la Société Jersiaise, à M. Marsille, et relative à la fouille du beau monument mégalithique de *La Hougue Bie*. Le compte rendu de la fouille paraîtra dans le premier bulletin de la Société Jersiaise, mais M. Nicolle tenait à attirer immédiatement l'attention de notre collègue sur un certain nombre de poteries à base évidée et dont le fond, suspendu, est carbonisé. Cette observation conduit les membres de la Société Jersiaise à considérer ces poteries, non comme des supports de vases, mais comme des vases rituels ou votifs.

Jersey, le 26 juin 1925.

Monsieur et cher confrère,

Notre Société vient de découvrir à Jersey un dolmen à galerie sous un grand tumulus, d'une hauteur de 14 mètres, diamètre de 60 mètres. Le monument mesure en longueur 21 mètres; la chambre principale a 4 mètres de largeur et 2^m, 20 de hauteur, et possède deux cabinets latéraux Nord et Sud et un troisième à l'Ouest. Je vous envoie une courte notice sur le monument, qui sera décrit avec illustrations dans notre bulletin de cette année, qui paraîtra dans deux mois, et que la Société polymathique reçoit en échange.

Malheureusement, le parquet avait été violé à une époque reculée, mais nous avons pu recueillir quelques fragments d'une douzaine de vases, dont on peut reconstituer la moitié. Deux de ces vases étaient placés au pied des piliers supports à l'entrée du « sanctuaire » du dolmen, deux autres dans une espèce de ciste au milieu du « sanctuaire. » Les fonds de ces vases (peu profonds) sont carbonisés. Nous les considérons comme des vases rituels ou votifs. M. Le Rouzic, qui était présent quand nous avons fouillé le parquet, nous a raconté la découverte de vases semblables à Er-Lanic. Il y a quelques jours seulement que j'ai reçu le dernier bulletin de la Société polymathique, où j'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre notice sur les supports de vases. Ceux qui sont figurés dans votre notice sont semblables aux nôtres, et d'à peu près la même grandeur. Je me permets de vous suggérer que ces vases sont plutôt rituels. S'ils sont des supports, on peut se demander la raison des fonds et des rebords plats. D'ailleurs, si ces vases sont tous de la même

grandeur, ils ne peuvent alors s'adapter à toutes les courbures. Mais l'endroit où les vases ont été trouvés dans notre dolmen et le fait qu'ils portent des traces de feu dans leurs parties concaves, me semblent dénoter des vases rituels.

Tout dernièrement, j'ai soumis ces vases à M. R. Smith, du Musée britannique, et il a attiré mon attention sur un vase dans le musée qui provient des Iles Baléariques et a la forme d'un verre à vin. M. Smith l'avait toujours considéré comme rituel et il se range à notre opinion sur les nôtres. C'est un point assez intéressant et je serais très reconnaissant de posséder votre opinion à ce sujet.

Vous trouverez inclus un dessin d'un de nos vases sur le dos duquel j'ai fait un petit plan du dolmen de La Hougue Bie.

Veillez agréer, Monsieur et cher confrère, l'assurance de mes sentiments très distingués.

E. NICOLLE.

M. le colonel Fonssagrives est de cet avis ; d'après lui, tous les vases que l'on trouve dans les anciennes sépultures sont rituels. Ils ont été déposés dans un but religieux : on voulait fournir au défunt des aliments pour son long voyage et, de plus, on ne voulait pas changer ses habitudes ; aussi plaçait-on à ses côtés les ustensiles dont il avait coutume de se servir durant sa vie.

Communications diverses. — Les noms des peintres de talent dont les œuvres contribuent à la décoration de la cathédrale et de l'église Saint-Patern ne semblent pas bien connus à Vannes. M. Léon Lallement attire l'attention sur quelques-uns d'entre eux, en faisant le relevé des toiles du XIX^e siècle exposées tant à la cathédrale qu'à l'église Saint-Patern.

La cathédrale de Vannes possède neuf tableaux. Elle a :

De POYET — Une mise au tombeau.

De Jean-Baptiste MAUZAISSE — La prédication de saint Vincent Ferrier à Grenade.

De Nicolas GOSSE — La mort de saint Vincent Ferrier.

De Nicolas GOSSE, encore — La Charité.

Une crucifixion, — par Pierre VINCENT.

Notre-Dame du Rosaire, — d'Antoine RIVAULON.

L'Élévation de sainte Pétronille — d'après le fameux BARBIERI, dit le GUERCHIN (1591-1666) (école italienne). Copie de MILLET.

La Résurrection de Lazare, — par DESTOUCHE.

La Vierge et l'Enfant-Jésus, — de Pierre-Louis DE LAVAL.

Plusieurs de ces noms d'artistes étaient souvent cités, même presque célèbres, au siècle dernier.

Destouche n'avait que 25 ans, lorsque, en 1819, il exposa au Salon la

« Résurrection de Lazare » qui, entre parenthèse, lui valut une médaille de 1^{re} classe. Il existe de ses œuvres aux musées de Nantes, de Rouen, etc., et jusqu'en Allemagne, au musée de Leipzig.

L'œuvre de Nicolas Gosse est plus importante encore. A signaler de lui, par exemple, les peintures murales de l'église Saint-Nicolas du Chardonnet, et, au Louvre, les peintures en grisailles dans les salles IV, VII, VIII et IX du musée Charles X, ainsi que quatre tableaux à Versailles.

Quant à Mauzaisse, peintre de plus de renom encore que Gosse et Destouche, on ne peut pas douter de son talent de ce seul fait qu'on trouve exposés à Versailles 21 tableaux de lui, et qu'au Louvre, il est l'auteur des plafonds de la rotonde de Mars, de la salle des bijoux antiques, de la salle IV des dessins, ainsi que des grisailles dans le vestibule de la galerie d'Apollon.

Rivaulon figure aussi à Versailles avec sa « Bataille de l'Alma ».

Et c'est, il semble, le pinceau de Millet, *Jean-François*, le peintre réputé de l'« Angelus » et des « Glaneuses », qui a copié l'« Élévation de sainte Pétronille » du Guerchin.

Quant aux œuvres de Poyet, de Pierre-Vincent et de Pierre-Louis de Laval, quoique d'un mérite moindre, elles valent pourtant d'être appréciées.

L'église Saint-Patern abrite, de nos jours encore, des toiles intéressantes. Bien qu'elle ait perdu le superbe tableau d'Eugène DELACROIX « Le Calvaire », maintenant au musée de Vannes, il lui reste en fait de tableaux ou de copies du XIX^e siècle :

La Vierge et l'Enfant Jésus, — d'après MURILLO — copie par MÉRY-ESPITALIÉ.

Un « Ecce Homo » de François DUBOIS, peut-être.

Un saint Sébastien de François DUBOIS, sûrement.

Tobie, — par Henri PÉRIN.

Une Assomption, — par Alexandre FRAGONARD.

François Dubois était un grand prix de Rome. Versailles possède huit de ses tableaux et des œuvres de cet artiste se rencontrent aux musées d'Amiens, d'Angers, de Nancy, etc.

Henri Périn, en même temps que peintre d'histoire et de sujets religieux, était architecte. Après avoir travaillé quelques années à Paris, il partit pour Rome où il vécut neuf ans. Le tableau de Saint-Patern « Tobie » a été exécuté à Rome en 1831. Le catalogue du musée de Madrid mentionne jusqu'à cinq tableaux et cinq dessins de paysages en Italie d'Henri Périn.

A signaler encore de lui, d'après le *Dictionnaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs*, de E. Bénézit, la décoration de la chapelle de l'Eucharistie dans l'église Notre-Dame de Lorette à Paris.

La réputation d'Alexandre Fragonard, fils de l'illustre Honoré Fragonard, le peintre fameux du XVIII^e siècle, est brillante aussi. L'auteur de l'« Assomption » qu'on voit à Saint-Patern a exécuté d'importantes décorations au Louvre et travaillé également pour Versailles ; le musée d'Orléans a de lui le tableau bien connu « L'entrée de Jeanne d'Arc à Orléans. »

Comment ces œuvres de valeur sont-elles venues..... s'échouer à Vannes ?

Grâce à l'intervention près des pouvoirs publics de deux hommes de goût, et membres de la Société polymathique, il y a bientôt un siècle : le comte de Chazelles, préfet du Morbihan sous la Restauration, et M. A. Vigier, député de la 1^{re} circonscription de Vannes sous le gouvernement de Juillet.

Le comte de Chazelles ne s'intéressait pas seulement à l'histoire et aux curieuses et rares antiquités du département, il aimait aussi les beaux arts. Il était en relation avec des peintres comme A. Couder, membre de l'académie de peinture, et Nicolas-Auguste Hesse, grand prix de Rome. On en trouve la preuve aux archives départementales.

Vigier passait ses vacances parlementaires à son château de Beau-regard en Saint-Avé près Vannes, mais à Paris, au cours des sessions, il était rencontré plus souvent, paraît-il, dans les milieux artistiques qu'à la Chambre des députés. Fort riche, généreux, il aidait de sa bourse les jeunes peintres et sculpteurs de talent dans la gêne et achetait sans hésiter, sans compter, ce qui lui apparaissait beau, rare ou curieux. C'est ainsi que la bibliothèque de la ville de Vannes a reçu en don de Vigier, sans parler d'autres ouvrages de prix, le magnifique exemplaire ayant appartenu à l'impératrice Joséphine, de l'album : « La famille des Liliacées », par Pierre-Joseph Redouté, son peintre de fleurs.

Chaque année, à l'ouverture du Salon où, en cours d'année, dans les ateliers de peintres les plus en vue de la capitale, Vigier notait soigneusement les toiles à sujets religieux dont la beauté le frappait. A *sujets religieux*, car il ne faut pas oublier que Vannes n'avait pas alors de musée de peinture et de sculpture. (Le musée de peinture et de sculpture n'a été créé qu'en 1885.) Les églises ont profité de cet état de choses. Vigier intervenait donc par d'incessantes démarches près des Ministres de l'Intérieur pour faire acheter par l'Etat en vue d'attributions aux églises — Vannes, encore une fois, n'ayant pas de musée, — les tableaux religieux qu'il jugeait les plus remarquables. C'est ainsi que la ville fut si bien partagée en fait de tableaux d'église.

Notre collègue Vigier poussa même l'amour de l'art jusque dans le mariage. Il épousa la plus grande actrice lyrique du siècle dernier, la Cruvelli. « Belle — aux termes du *grand dictionnaire Larousse* qui lui consacre trois colonnes, — belle d'une beauté sculpturale, fière, l'étoile « du génie au front, débordant de passion, riche d'attitudes et de gestes « qu'on eût dit empruntés à la statuaire antique ».

— M. l'abbé Blarez signale un tableau du xvii^e siècle, à fort bel encadrement de l'époque, qui était appendu aux murs de la chapelle du tombeau de saint Vincent à la cathédrale. Il représentait l'entrée de saint Vincent Ferrier à Vannes.

M. le colonel Fonsagrives dit que c'est un tableau votif qui a dû être exécuté par plusieurs personnes ; les figures de saint Vincent, du duc, de la duchesse et de l'évêque sont en effet beaucoup mieux rendues que celles des autres assistants qui ont dû être exécutées par un élève. Ce tableau est curieux parce qu'on y voit la cathédrale surmontée d'un dôme et le château de l'Hermine ; or, on ne pouvait voir la perspective de ce monument sans faire dévier la rue, comme l'artiste n'a pas hésité à le faire.

— M. le Président fait remarquer, au sujet du lech donné par la commune de Saint-Avé que cette pierre de 400 ou 500 kilos tient le milieu entre le lech ovoïde et le lech à inscriptions placé au milieu de la cour d'honneur de Château-Gaillard. Il est antérieur à ce dernier qui doit dater du x^e ou du xi^e siècle après Jésus-Christ, comme le font supposer ses inscriptions contemporaines ou très rapprochées des invasions normandes. Le lech de Saint-Avé serait donc du vii^e ou du viii^e siècle de notre ère.

La séance est levée.

Le Secrétaire de séance,

O. VILVAUT.

861^e SÉANCE

13 AOUT 1925

PRESIDENCE DE M. LÉON LALLEMENT

Doyen des membres présents

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Capé, MM. Lallement, Gousset, Gabriel Martin, Raut, A. Le Pontois, abbé Le Bras, E. Sageret, Davoine, capitaine Delpérier, commandant Delfosse et L. Kerrand.

Admissions. — Sont admis membres de la Société :

Mademoiselle Gélain, institutrice, 2, rue Hoche, Vannes, — présentée par MM. Fardel et Kerrand.

M. Maxime Letoux, rédacteur principal au Sous-Secrétariat d'État de la marine marchande, 24, rue du Boccador, Paris, — présenté par MM. Léon Lallement et Kerrand.

Dons. — 1° *Pour le Musée archéologique :*

Un casse-tête des anciens habitants des Iles Pomotou, Océanie.

Hache-herminette pour la construction des pirogues, même provenance, tranchant en dent de cachalot.

Deux autres haches-herminette, même provenance, tranchants en jade. L'un d'eux à manche en bois sculpté.

Quatre gros hameçons en bois, même provenance.

Don de M. Etienne Bergerot, fils.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

Correspondance. — Circulaire du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts faisant connaître que le cinquante-neuvième Congrès des sociétés savantes de Paris et des départements s'ouvrira à Poitiers, le mardi 6 avril 1926, à 2 heures.

Le programme arrêté par le Comité des travaux historiques et scientifiques en vue de ce Congrès est déposé au secrétariat de la Société polymathique et à la disposition des membres.

Communications diverses. — M. A. Le Pontois attire l'attention sur le tumulus dit de *Kergonfalze* en Bignan, et sur l'allée couverte voisine :

« En 1864, dit M. A. Le Pontois, M. R. Galles et quelques membres de la Société polymathique fouillèrent le tumulus situé dans l'ouest de Bignan (*Bull. Soc. Polym.* 1864, page 90).

Ils le désignent sous le nom de Tumulus de Kergonfalz. Pourquoi ce nom ? Sans doute à la suite de Cayot-Delandre qui, dans son ouvrage sur le Morbihan, de 1847, signale en Bignan, « auprès du village de Kergonfalz, dans une lande, un tumulus et un dolmen ».

En réalité, ces deux monuments sont à un kilomètre environ dans le nord du village indiqué, de part et d'autre, le tumulus au nord, le dolmen au sud de la route, pas très ancienne, qui, passant par les Fontaines, joint Bignan à la route nationale de Vannes à Pontivy. Ils sont proches, dans l'est, du village de Saint-Just, dont ils sont séparés par une petite vallée.

En 1828, date du cadastre de cette région, ils ne portaient aucun nom.

La Butte, point trigonométrique, est nettement figurée dans la parcelle 779 (Bignan, section E de Kermoal) portant le nom de Lan-er-Bonn, ainsi que l'indique M. R. Galles.

Or, depuis cette fouille, une tradition absolument fautive a pris corps dans toute la région. Le tumulus éventré par les fouilleurs est maintenant connu sous le vocable « Toul-er-Chouanch » (*Le trou des chouans*). Ce nom n'est pas localisé près du monument, mais est celui sous lequel il est connu à Bignan, à Moustoir-ac et autres villages éloignés de ces deux communes.

Le tumulus de Kergonfalz, pour lui donner le nom sous lequel il est catalogué, n'a certainement jamais servi de cachette aux chouans ou aux réfractaires ; au moment de la fouille de 1834, il était intact, et les fouilleurs de la Société polymathique furent les premiers à y pénétrer depuis les temps lointains où la sépulture avait été fermée.

Le monument, soixante ans après la fouille, est bien conservé. La grande table est en place sur ses supports, la chute de l'un d'eux permet d'entrer dans la chambre, qui est en partie comblée par les terres. La galerie, qui était à peu près dans l'axe de la fouille, est recouverte en presque totalité par les éboulis ; plusieurs tables manquent.

L'allée couverte que signalent R. Galles et Cayot-Delandre est à quelques pas dans l'est de la Butte. En 1864, elle était déjà en partie ruinée. Le chêne que mentionne R. Galles existe toujours ; il s'est développé et sa souche, comprimée entre les deux dalles de recouvrement, s'étend sur l'une d'elles comme certains champignons. Un des supports extérieurs a disparu, un seul subsiste dans le prolongement nord de la paroi ouest.

Le tumulus et l'allée couverte ne sont pas toutefois des ruines lamentables et sans intérêt, ils mériteraient d'être classés. »

— M. l'abbé Le Bras, à la veille du couronnement de N.-D. de la Tronchaie à Rochefort, présente l'étymologie du mot *La Tronchaie*, en vue de préciser l'origine de ce sanctuaire, vénéré, selon lui, depuis le XI^e siècle. C'est de cette époque que datent les fortifications en pierre de nos villes et de nos châteaux forts ainsi que des chapelles castrales qui en dépendaient. Les retranchements étaient devenus nécessaires pour rejeter les Normands hors de la Bretagne et les empêcher d'y prendre possession à l'avenir.

Les villes s'entourent de murs ; les moustoirs datent de cette époque et marquent les étapes du rétablissement des Bretons dans leur pays et les témoins en sont les chapelles castrales qui servaient aux défenseurs du pays et à la population qui les accompagnait. Rochefort était une forteresse, comme son nom de *Roche* l'indique, suivant l'expression de ce temps ; aussi, comme toutes les autres forteresses, elle eut au pied de ses murailles une chapelle castrale qu'il ne fallait pas confondre avec l'église paroissiale. Le nom de N.-D. du retranchement lui convenait, ce qui est indiqué par le mot de N.-D. de la *tranchée* dans le sens qu'on lui donnait au moyen âge. D'après les règles d'évolution philologiques, ce mot vient de *truncam*, tandis qu'il ne le serait pas s'il venait de *truncum*, tronc d'arbre, et il n'est pas du même genre.

Le Secrétaire général,

Louis KERRAND.

862° SÉANCE

10 SEPTEMBRE 1925

PRÉSIDENTE DE M. LE COLONEL FONSSAGRIVES

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Capé, MM. le colonel Fonssagrives, Marseille, Mériel-Bussy, Le Marant de Kerdaniel, abbé Guillemot, Sageret, abbé Le Bras, abbé Davalan, A. Le Pontois, E. Lafolye, Dr Mercier, G. Martin et L. Lallement.

Admission. — Est admis membre de la Société :

M. l'abbé Bodenreider, professeur au grand séminaire de Saint-Dié (Vosges), — présenté par MM. Cardinal et le colonel Fonssagrives.

Dons. — *Pour le Musée archéologique :*

— Une plaque en cuivre découpé et gravé, trouvée en démolissant un talus, commune de Moréac.

Don de M. l'abbé Le Bras.

— Lech hémisphérique, provenant de l'ancien cimetière d'Arradon.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

Communications diverses. — Au sujet du lech bas de l'ancien cimetière d'Arradon qui vient d'être donné au musée archéologique, M. A. Le Pontois donne les renseignements suivants :

« Le lech bas d'Arradon déposé à Château-Gaillard est celui sous lequel fouillèrent en 1867 MM. de Cussé, Rosenzweig et L. Galles. (Bul. Soc. Polym. 1867, p. 41 et suivantes.)

Une sépulture du XIV^e siècle fut rencontrée, mais il ne faut voir là qu'une coïncidence.

Le cimetière d'Arradon où se trouvait ce lech a été déclassé vers la fin du siècle dernier. La pierre transportée à Château-Gaillard gisait presque oubliée, à moitié enfouie un peu dans l'ouest de l'angle sud-est du dit ancien cimetière, contre la face nord du petit mur de soutènement qui borde au nord la rue passant devant l'école communale.

Un autre lech de forme longue est signalé par Rosenzweig « route de Vannes près de l'église ». C'est la vieille église qui est en cause, en partie démolie vers 1890. Ce lech a disparu. »

M. le Président remercie M. A. Le Pontois de son intéressante com-

munication, de ses démarches pour obtenir après le lech de Saint-Avé celui d'Arradon, et enfin de son précieux concours dans le transport à Château-Gaillard de ces gros blocs de pierre.

La Société polymathique, ajoute M. le Président, est ainsi actuellement en possession de cinq lechs : un antérieur à l'ère chrétienne, deux, dont celui d'Arradon, datant des premiers siècles de l'ère chrétienne, puis celui de Saint-Avé pouvant dater du VII^e ou du VIII^e siècle, enfin celui de Crach, du X^e ou XI^e siècle.

— M. Léon Lallement signale la capture toute récente près des côtes du Morbihan d'une mole de l'espèce de la mole de la Méditerranée, vulgairement appelée poisson-lune à cause de la forme de son corps. Elle avait près d'un mètre de diamètre. Il est rare de rencontrer dans les eaux morbihannaises des poissons de cette espèce.

Les chutes de météorites dans le Morbihan. — La communication faite par M. L. Lallement au cours de la séance du 14 mai 1925 (voir le procès-verbal) nous a valu, de la part de M. Lacroix, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, d'intéressants renseignements. L'on ne connaît qu'une cinquantaine de chutes de météorites en France. Le Morbihan en compte deux, et il faut tenir pour non avenues celles qui ont été signalées en dehors de ces deux chutes, au sujet desquelles M. Marseille nous donne quelques détails complémentaires :

I. — *Météorite de Keranroué en Cléguérec.* — Les principaux fragments de cette météorite se trouvent à Paris, au Muséum : 15 kilos, — à Londres, au British Museum : 9 k. 347, — à Stockholm : 1 k. 231, — à Vienne : 841 grammes, — à Berlin : 520 grammes, etc... La Société polymathique n'en possède qu'un fragment de 140 grammes acheté par M. Taslé en 1869 (1), et le petit éclat de 5 grammes offert par M. Fontaine à la séance du mois de mai dernier. Quelques-uns de nos collègues se rappellent avoir vu dans leurs familles des morceaux assez gros qu'il serait intéressant de retrouver (2).

II. — *Météorite de Kermiché en Limerzel.* — M. Le Gall de Kerlinou a publié dans notre Bulletin, année 1903, page 185, une note sur une « pluie de météorites » qui serait tombée en Bretagne le 30 juin 1903, vers 9 heures du soir (3). MM. Léon Lallement et François Terrien avaient aperçu nettement, de la Rabine, ce soir-là, la trajectoire ouest-est de l'une d'elles et entendu ensuite une détonation. Mais ce fut bien

(1) Le fragment, acheté 20 francs en 1869 pour le Musée de la Société, pesait 155 grammes, mais M. de Limur y avait fait un prélèvement de 15 grammes pour l'analyser.

(2) de Limur, *Comptes rendus de l'Acad. des Sciences 1868-1869, page 1338.* Pisani, *id.*, page 1489.

(3) La table des matières du volume de 1903 n'enregistre pas cette note qui risque ainsi de passer inaperçue.

après la publication de la note de M. de Kerlinou qu'ils apprirent que la météorite était tombée à Kermiché en Limerzel. Et nous savons par une lettre récente du propriétaire du terrain, M. J. de Kerviler, qu'un spécialiste, le marquis de Mauroy, l'acheta en 1912. Ce dernier en garda le fragment le plus important pour ses collections rassemblées au château de Wassy (Haute-Marne), et donna ou échangea plusieurs morceaux. C'est ainsi que le Museum de Paris en reçut un éclat de 100 grammes et que le Musée spécial du Vatican et le Musée de Troyes en possèdent chacun un échantillon.

Le Secrétaire général,

Louis KERRAND.

863^e SÉANCE

8 OCTOBRE 1925

PRÉSIDENTE DE M. LE COLONEL FONSSAGRIVES

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mesdames Capé, Resnais, Kœcklin. MM. Fonssagrives, Gousset, abbé Guillemot, de l'Estourbeillon, Robert Henri, Robert Léon, Rialan, Davoine, Le Nestour, de Blois, Houssin, Robert Ernest, Le Bras, abbé Le Bras, Le Marant de Kerdaniel, Juge, Lafolye, abbé Davalan, de Lignières, colonel Kœcklin, Delpérier, Le Goff, Lanco, Le Pontois, de la Martinière, Blancart.

SE SONT FAIT EXCUSER : MM. de Cussé, Faye.

Présentation et admission. — M. A. Josset, pharmacien, rue Olivier de Clisson à Josselin, — présenté par MM. du Halgouët et Kerrand.

Dons. — I. — *Pour le Médaillier :*

— Médaille en bronze, grand module, d'Arcisse de Caumont.

Don de M. J. Prosper, préposé des douanes en retraite.

II. — *Pour les Archives :*

— Trois lettres autographes de généraux de la Révolution.

Don anonyme.

III. — *Pour la Bibliothèque :*

— Les anciens impôts de l'Afrique du Nord, par M. Paul Bernard.
Don de l'auteur.

— Les Celtes à Quimper, 6-13 septembre 1924.
Don de M. de l'Estourbeillon.

— Deux années et demie de la « Revue de Géographie ».
Don du colonel Kœcklin.

— Représentation des mondes sphériques à m dimensions. — Pan-géométrie euclidienne à m dimensions. — Hypothèses pour les théories physiques. — Hypothèses complémentaires pour les théories physiques. Électricité, magnétisme, gravitation, etc..., par M. E. Lebert.

Don de l'auteur.

— M. de la Martinière dépose, au nom de l'auteur, M. Hervé du Halgouët, un volume de 305 pages, grand in-8°, sur le *Duché de Rohan et ses seigneurs*. Il fait suite à la *Vicomté de Rohan et ses seigneurs*, et justifie pleinement, comme ce premier tome, le titre général de *Contribution à l'étude du régime seigneurial dans l'ancienne France*, ainsi que l'épigraphe signé de Seignobos : « Une seigneurie est un État en miniature ».

Le tableau généalogique de la famille de Rohan-Chabot et la carte du duché de Rohan aux XVI^e et XVII^e siècles complètent ce travail aussi intéressant qu'utile. Des notes marginales facilitent la lecture et les recherches.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

Communications diverses :

— M. Gousset pose cette question : D'où vient que certains noms en *en* se prononcent tantôt *enn* (Plougoumelen, Baden, Erdeven), tantôt *ain* (Elven, Quelven, Plœren) ? Après d'intéressantes explications étymologiques fournies par M. l'abbé Le Bras, la réponse la plus vraisemblable, à laquelle se rallient MM. de la Martinière, de l'Estourbeillon et Kœcklin, est que les Bretons prononcent à la bretonne et les Français à la française. A ce sujet, M. de la Martinière signale une étude de M. René Largidière sur la toponomastique bretonne. L'auteur étudie les noms en Plou, Tré, Lan, sensiblement plus anciens que ceux en Loc... qui ne datent que du XIII^e siècle.

— Au cours d'une visite de Vannes en compagnie de M. de la Martinière, M. Enlart, de l'Institut, a remarqué sur un chapiteau de la chapelle du présidial une sirène ou mélusine, lui rappelant celle qu'il avait vue à Chypre, ancienne possession des Lusignan. Or, un Lusignan avait épousé une fille de Pierre Mauclerc.

— L'aigle lutrin de la cathédrale a semblé à M. Enlart remonter à une

époque très reculée, malgré les armes de M^{sr} Martin, frère de Laubardemont, qui y sont gravées. Cependant un ouvrier spécialiste affirme que le tout a été coulé d'un bloc.

— Le trésor de la cathédrale s'est récemment enrichi d'une pyxide en ivoire ornée de bronze.

— M. de Lantivy ajoute à la liste des propriétaires de Château-Gaillard un de Guervasy, dont le nom figure au contrat de mariage d'une de ses filles avec un Lantivy.

Un des secrétaires adjoints,

A. DAVALAN.

864^e SÉANCE

12 NOVEMBRE 1925

PRÉSIDENTICE DE M. LÉON LALLEMENT,

Président d'honneur et Doyen des membres présents.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mesdames Resnais, Capé, de Poulpiquet, de Saint-Vulfran.
MM. L. Lallement, Paul Thomas, abbé Guillemot, abbé Davalan, Houssin, H. Robert, Rialan, E. Sageret, Stéphane Faye, Le Marant de Kerdaniel, Philouze, Lanco, Alex. Le Pontois, Lucas, commandant Le Bihan, Babel, commandant Delfosse, E. Lafolye, D^r Mercier, de Cussé et Kerrand.

SE SONT FAIT EXCUSER : MM. le colonel Fonssagrives, L. Marsille, de La Martinière.

Présentations et admissions. — M. Gondé, directeur des Services agricoles du Morbihan, rue Nouvelle, Vannes, — présenté par MM. le D^r Glais et Alex. Le Pontois ;

M. Raymond Prévost, délégué régional honoraire des Amis du Mont Saint-Michel, 30, rue Jeanne d'Arc, Orléans, — présenté par MM. Zacharie Le Rouzic et L. Marsille ;

M^{me} Le Mézo, institutrice en retraite, 21, rue de la Garenne, Vannes, — présentée par MM. Le Goff et Kerrand ;

M^{lle} R. Guillemette, institutrice, 21, rue de la Garenne, Vannes, — présentée par MM. Le Goff et Kerrand.

Conférence. — M. le Président rappelle que le jeudi 19 novembre, à Château-Gaillard, à 15 heures, notre collègue, M. Stéphane Faye, donnera une conférence sur l'Enchanteur Merlin. Il invite les membres de la Société à venir nombreux à cette conférence, et à amener leurs amis et leur famille.

Vitraux de la collection Zola. — A l'hôtel Drouot, vient d'avoir lieu hier, 11 novembre, la vente d'objets mobiliers et en particulier de vitraux provenant de la succession de M^{me} Émile Zola. Parmi ces vitraux ne se trouvent pas les scènes de la vie de sainte Madeleine provenant de la chapelle de la Madeleine de Malestroit et acquises, comme on le sait, par le romancier, peut-être avec d'autres vitraux de la même chapelle. Mais un amateur aussi obligeant que compétent ayant examiné les pièces mises en vente, sur la demande de M. de La Martinière, a relevé une inscription d'un réel intérêt. Au bas d'un médaillon qui représente le roi David portant couronne sur son turban, assis sur son trône, et, devant lui, une femme agenouillée qui tient un livre ouvert, on lit :

R. D. Laurentius
Bormans ecclie
S. Jois evan^{te}
I Fod. ca. et

Chambres souterraines. — La relation de la découverte des chambres souterraines du Faouët, de Gourin et de Pontivy (voir les procès-verbaux des séances des 7 juillet 1921, 11 mai 1922 et 12 février 1925) a rappelé à l'un de nos collègues l'existence de la chambre ou des chambres souterraines de *Kerhiel en Kervignac (Morbihan)*, dont la découverte est restée inédite. Ces chambres furent comblées en 1874, à la suite d'un accident mortel. Un ouvrier était tombé un soir dans l'excavation et fut trouvé mort le lendemain.

— D'autre part, M. Lédan, instituteur public à *Sérent*, signale à *Boquidet*, dans cette région déjà si riche en vestiges de l'âge du fer, un récent éboulement de terrain à une profondeur laissant supposer l'existence d'une chambre semblable à la chambre voisine de *Tromeur* (1).

Vestiges gallo-romains. — M. Lédan signale encore une quantité de tuiles à rebords que l'on a récemment découvertes au village de *Rocalet en Sérent*.

Géologie. — Le Bulletin de la Société géologique et minéralogique de Bretagne publie, dans le 1^{er} fascicule du tome V (1924), plusieurs notes intéressant le Morbihan.

(1) Voir le *Bulletin de la Société*, année 1923, p. 31.

La première, page 69, étudie le *sisme* qui se produisit dans la région de Vannes le soir du 2 novembre 1923 ;

Une autre note, page 99, signale un gisement de *graphite* près de Séglien.

Enfin ce fascicule donne un compte rendu d'une communication de M. Louis Dangeard à l'Académie des Sciences, sur un *affleurement de sables à Nummulites près de Lorient*. On connaît donc maintenant, dans la région de Lorient, deux gisements éocènes :

1° Les affleurements sous-marins de Gâvre, dont l'existence est prouvée par les nombreux blocs de calcaires à Nummulites rejetés par la mer ;

2° L'affleurement de sable glauconieux de la tranchée du chemin de fer de Port-Louis à Hennebont, près de Locmalo.

Causerie. — Dans une charmante causerie sur un sujet d'actualité, n'entrant pas dans le cadre habituel des études de la Société, M. Stéphane Faye a longuement captivé l'attention intéressée des membres présents. Il réserve son travail pour une de nos grandes revues françaises.

Le Secrétaire général,

L. KERRAND.

865^e SÉANCE

10 DÉCEMBRE 1925

PRÉSIDENTE DE M. LOUIS MARSILLE, VICE-PRÉSIDENT

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mesdames de la Foye, Capé, du Halgouët, de Saint-Vulfran.
MM. Marsille, Le Marant de Kerdaniel, abbé Le Bras, Delpérier, Philouze, Pinot, Houssin, Babel, commandant Bargilliat, Stéphane Faye, du Halgouët, de la Martinière, de Lignièrès, H. Robert, Viaud-Grand-Marais, docteur Mathiot, David, Rialan, Le Mintier de Léhélec, Le Bastard, E. Robert, Gousset, Delisle, Paul Thomas, Blancart, Alexandre Le Pontois, docteur Le Pontois, E. Sageret, commandant Le Bihan, abbé Davalan, docteur Mercier, Eugène Lafolye, chanoine Buléon, de Cussé, Léon Lallement, Busque, abbé Guillemot et Kerrand.

S'EST FAIT EXCUSER : M. le colonel Fonssagrives, président.

Nécrologie. — M. le président fait part du décès de notre collègue M. de Blois qui fut toujours très assidu à nos séances. Il s'est fait l'interprète de la Société auprès de la famille.

Présentations et admissions. — M. de Kerallain, 3, rue de la Mairie, Quimper, — présenté par MM. de la Martinière et Marsille ;

M. Jean Gallois, place du Champ-de-Foire, Vannes, — présenté par MM. de la Martinière et Marsille ;

M. Roques, instituteur en retraite, rue Jeanne d'Arc, Vannes, — présenté par MM. Kerrand et Marsille ;

M. Prulhière, ancien sous-préfet, hôtel du Commerce, rue du Mené, Vannes, — présenté par MM. Kerrand et Ménard ;

M. Plumey, greffier de justice de paix, rue de la Loi, Vannes, — présenté par MM. Kerrand et Marsille ;

M. Gendre, directeur de l'usine à gaz, rue de Conleau, Vannes, — présenté par Madame Lhullier et M. Kerrand ;

M. E. Houix, banquier, avenue de la Marne, Vannes, — présenté par MM. Ménard et Jégourel ;

M. Crenn, juge d'instruction à Vannes, — présenté par MM. de Kerdaniel et Pinot ;

Mademoiselle Renée Chouc, 4, rue de la Garenne, — présentée par Madame Capé et M. Commelin ;

M. Jean Guilbot, 9, rue du Jointo, Vannes, — présenté par MM. Guilbot et de la Martinière.

Dons. — *Pour la bibliothèque :*

— Monument de Quiberon, — 4 pages texte et 6 planches.

— Monument à la gloire des Bretons vainqueurs au champ de Mi-Voie, par un Breton-Vendéen, — 4 pages texte lithographié et une planche.

— Plan de Paris en 1710.

Don de M. l'abbé Davalan.

— La censive et le fief roturier en Bretagne. Contribution à l'étude du Droit breton médiéval, par Stéphane Strowski.

Don de l'auteur.

— Les ressources du sous-sol armoricain, par F. Kerforne.

Don de l'auteur.

Pour le Musée archéologique :

— Sarcophage monolithe en granit de 2^m, 25 de longueur, provenant des environs de Vannes.

Don de M. et M^{me} de Chousy.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

Conférence. — M. le président remercie M. Stéphane Faye de la conférence qu'il a donnée le jeudi 19 novembre, à Château-Gaillard, sur Merlin l'enchanteur; et le félicite du très vif succès qu'il a obtenu près d'un auditoire particulièrement nombreux.

Correspondance. — La revue *l'Art vivant* désire publier une série d'articles sur *l'Art populaire français*, où, périodiquement, et par région, seraient reproduites et commentées des œuvres d'origine *strictement* populaire, telles qu'enseignes, calvaires, ex-votos, poteries, bijoux, costumes, armes, ustensiles, présentant une valeur artistique réelle. Elle demande à ceux de nos collègues qui voudraient bien collaborer à cette entreprise, de lui envoyer sur ces sujets des articles de 4 à 6 pages, reproductions comprises.

L'administration de *l'Art vivant* est à la librairie Larousse, 13-17, rue du Montparnasse, Paris.

Calvaire de Saint-Marc ou des quatre Évangélistes. — Commune de Pleucadeuc (Morbihan). — Il est situé au sud-est de Malestroit, sur une colline dominant la vallée de l'Oust; c'était, dit M. Viaud-Grand-Marais, une croix de cimetière, plantée naguère dans un massif de maçonnerie formant autel, à l'ombre d'un if plusieurs fois séculaire. Il a été déplacé en 1896, et à l'autel, partie intégrante du monument, a été substitué un haut piédestal de déplorable effet. Le calvaire posé sur ce piédestal est en granit et haut de trois mètres; il se compose: 1° du socle primitif, dont les panneaux rectangulaires sont ornés de naïfs bas-reliefs. La descente de croix, la mise au tombeau, la résurrection, Jésus délivrant les justes des Limbes, représentés par la gueule d'un crocodile que le Christ tient ouverte avec la hampe de la croix; — 2° d'un socle de consolidation, superposé au premier et modifiant d'une façon regrettable l'aspect du monument; — 3° d'une colonne octogone, dont les pans de deux en deux sont décorés de feuilles de chêne, et qui porte, placés dans des niches à pignons, au milieu du fût, les quatre évangélistes, et à la base six autres saints; — 4° d'un sommet en quatrefeuille aux lobes arrondis et formant médaillon à double face; sur le devant, le Christ en croix; sur le revers, le Christ dans sa gloire, ceint de la couronne et assis sur son trône; c'est ce qu'on appelait une Majestas. La présence d'une Majestas sur ce calvaire en fixe la date (début du xv^e siècle); dans les premières années de ce siècle, le Christ seul figurait comme sujet principal sur le médaillon des calvaires; d'un côté, il était représenté mourant pour nous; de l'autre, dans l'éclat de sa divine Majesté; au cours du siècle, les artistes substituèrent au Christ-Roi Jésus-Enfant dans les bras ou à côté de sa mère, et plus tard Notre-Dame de Pitié tenant sur ses genoux le corps de son fils; avec les années la représentation de la Vierge ne fit qu'augmenter d'importance.

Vitraux de la région de Ploërmel. — M. de la Martinière donne quelques indications nouvelles sur les vitraux de Ploërmel, qu'il a examinés récemment avec son confrère M. Bourde de la Rogerie, archiviste d'Ile-et-Vilaine.

Sous les soufflets de la fenêtre qui surmonte le mausolée des ducs, et où est représentée une Cène fort belle, M. de la Rogerie a découvert deux dates inscrites au livre de la loi qui, en cet endroit, fait face à un calice. Elles lui paraissaient être 1539-1538, mais sans doute faut-il lire 1589-1588. Le mariage des donateurs (identifiables par leurs armoiries, la robe mi-parti de la femme et leurs saints patrons) se conclut en effet en 1588. 1589 serait la date de confection du vitrail, et 1588 celle du mariage à l'occasion duquel il fut sans doute offert.

La Cène sculptée, encadrée dans le mur des fonts baptismaux de la cathédrale de Vannes, et qui a dû servir de rétable à la chapelle du Saint-Sacrement, semble quelque peu antérieure à celle du vitrail de Ploërmel.

M. Prigent, président du tribunal de Ploërmel, se demandait si le vitrail du xv^e siècle, de tous points remarquable, qui narre, en huit épisodes, la vie de saint Armel, n'était pas un don d'Anne de Bretagne. Il se basait sur les armes pleines de Bretagne, timbrées d'une couronne et entourées d'une cordelière qui le dominant. La chose paraît vraisemblable. Sans doute le seigneur haut-justicier avait le droit de placer ses armoiries en prééminence dans les vitraux, et Ploërmel était sénéchaussée royale. Mais, si le vitrail de saint Armel provenait du don de quelque autre que la duchesse, on trouverait trace, semble-t-il, de son intervention.

A coup sûr Anne de Bretagne fut donatrice d'un autre vitrail de la même église. M. Ropartz a vu, dans une fenêtre nord, une représentation d'Anne de Bretagne à genoux, en donatrice, qu'il rapportait à une verrière « du plus beau style du xv^e siècle » ayant subi de graves mutilations. « Au sommet, écrit-il, brillent les hermines pleines, entourées de la cordelière.

..... On y voit sainte Anne et la sainte Vierge sous un riche dais de drap d'or et entourées des autres membres de la Sainte Famille, ainsi que l'indiquent des philactères où on lit les noms de *saint Joseph*, de *saint Joachim*, et de *saint Jean Baptiseur*. »

M. de la Martinière a reconnu, croit-il, d'importants fragments de cette verrière dans la fenêtre ouest de la tribune, à côté du vitrail de saint Armel. Au centre, la Vierge et l'Enfant font vis-à-vis à sainte Anne ; à gauche de la Vierge, saint Joseph, avec le philactère indiqué par Ropartz : à droite de sainte Anne, les trois maris que lui attribuaient le moyen âge : Joachim, Cléophas et Salomas, et qu'il considérait comme pères de la Vierge, de Marie-Cléopée et de Marie-Salomée. Beaucoup de vitraux, en France, à la même époque, ont représenté la même

légende : c'est le seul qu'on puisse citer dans le Morbihan, très richement et artistiquement traité, mais fort incomplet : ne subsistent plus que les têtes des personnages cités, le dais qui surmonte la Vierge et sainte Anne, avec, au-dessus, les armes de Bretagne entourées de la cordelière.

Quand l'Église se refusa d'admettre le *trinubium* de sainte Anne, un souvenir en demeura dans le culte des Trois-Maries : Marie-Madeleine, Marie-Cléopée et Marie-Salomée. On les voit toutes trois derrière la Vierge de Pitié qui fait face aux donateurs du vitrail de la Cène signalé plus haut. Le culte des Trois-Maries fut pratiqué à Vannes jusque dans le courant du XIX^e siècle avec un office spécial au diocèse. Le Bondon leur était dédié, une ruelle longeant l'hôtel Limur et faisant rejoindre les douves à Saint-Salomon portait leur nom ; elles servaient de patronnes à une confrérie de la cathédrale.

Toujours dans la tribune de Saint-Armel, M^{sr} de l'Épervier, évêque de Saint-Malo de 1450 à 1486, s'est fait représenter dans la fenêtre de l'est, à genoux devant la Vierge, son patron saint Pierre derrière lui et, vis-à-vis, saint Michel. Cet évêque fut un bienfaiteur des églises de son diocèse. Il apparaît dans un vitrail de Notre-Dame du Roncier à Josselin, ses armoiries se retrouvent à la chapelle de Saint-Antoine de Ploërmel et sur le portail de la jolie église de Saint-Léry où est encore figuré saint Michel. Faut-il rechercher une raison spéciale de la dévotion de l'évêque au saint archange ; ne se trouve-t-elle pas simplement dans le voisinage de sa ville épiscopale avec le célèbre Mont ?

Le vitrail de la Pentecôte, au midi, est à rapprocher de celui de l'abside de Mauron et d'un autre, à Sainte-Barbe du Faouët, où la Pentecôte et l'Ascension sont représentées côte à côte. Tous trois doivent dater du même temps, être le témoignage d'une mode.

Au-dessus de la porte du midi s'élève, tout rutilant de rubis, un magnifique arbre de Jessé du XVI^e siècle, bien qu'on l'attribue souvent au XVII^e. Les arbres de Jessé durent être nombreux, jadis, dans la région, qui en compte encore quelques-uns, parmi lesquels ceux de Malestroit et de Beignon. Emile Mâle explique comment ce sont des hommages à l'Immaculée Conception offerts, tout au moins dans plusieurs régions de la France, par des confréries de la Conception. En Bretagne, les arbres de Jessé sculptés succédèrent à ceux des vitraux. La Trinité-Porhoët en conserve un, monumental, qui couvre tout le fond de l'abside ; à Saint-Aignan, en Cléguérec, la souche est supportée non seulement par Jérémie, mais aussi par Eve, mère de tous les hommes, qui tient la pomme de la main gauche tandis que le serpent s'enroule autour de son bras droit.

Malestroit s'enorgueillit aussi jadis de riches vitraux, tant à l'église paroissiale Saint-Gilles qu'à la chapelle de la Madeleine.

Saint-Gilles conserve seulement des fragments de la vie du Christ et

de la légende de saint Roch ; un vitrail de l'extrême fin du xvi^e ou du xvii^e siècle, réparé de telle sorte qu'on y trouve aujourd'hui deux légendes, celles de saint Nicolas et de saint Gilles, alors qu'il représentait jadis seulement la seconde ; l'arbre de Jessé, très réparé, lui aussi, dont nous avons parlé plus haut.

Quant à la Madeleine, on y voyait, au chœur de la nef septentrionale, la légende de sainte Madeleine, avec des inscriptions reproduites par Fouquet dans sa géographie du Morbihan ; une Notre-Dame de Pitié qui forme le fond d'une scène de chouannerie située par un peintre dans la chapelle ; des personnages nombreux et divers occupent les fenêtres du sud.

L'histoire de la dispersion de ces vitraux fut narrée, jadis, dans *l'Intermédiaire*, de Nantes. Un maire de l'Empire les mit en caisse ; après divers larcins pratiqués par les visiteurs de la mairie, un autre maire, il y a une quarantaine d'années environ, les vendit à un antiquaire pour 1.000 francs qui ne figurèrent jamais au budget des recettes municipales. Emile Zola en acheta au moins une partie, et la légende de sainte Madeleine, incomplète, d'ailleurs, orna longtemps la fenêtre du fond de son cabinet de travail, jusqu'au jour où elle fut acquise, moyennant 12.000 francs, par un américain.

On pouvait espérer retrouver quelques bribes des vitraux de la chapelle parmi ceux provenant du mobilier de M^{me} Emile Zola, mis récemment en vente. En réalité la plupart semblent bien d'origine étrangère. Le nom de Laurent *Bormans*, signalé dans le procès-verbal de la séance d'octobre, n'est pas comparable, quoi que nous en ayons dit, à celui de *Berma*, verrier de Rennes, qui signe en 1493 le vitrail de Saint-Léry. C'est vraisemblablement celui d'un chanoine d'une église de Saint-Jean-l'Évangéliste qui pourrait bien appartenir à la famille *Bormans*, originaire de Maesyk en Limbourg, encore aujourd'hui représentée en France.

Notre-Dame du Mené et le camp retranché de Vannes. — (Communication de M. l'abbé Le Bras). — Toute ville fortifiée possédait des dépendances en dehors de son enceinte qu'on appelait la zone militaire. C'était un terrain plus ou moins vaste d'après l'importance de la place et il était limité par une palissade appelée barrière. Les animaux domestiques, les chevaux allaient paître dans les prairies que, pour cela, on appelait des pâtis en français, ou *rah-ker* (communs) en breton et quelquefois *dias-ker* (au-dessous de la ville).

La garde du camp était confiée aux hommes du guet, aux ouvriers, aux employés spéciaux, ce qui exigeait un service religieux pour eux. Une chapelle castrale devenait nécessaire. Notre-Dame du Mené, près de la porte Notre-Dame, en dehors des murs, fut bâtie de bonne heure. Un chapelain de *Notre-Dame de Vannes* est connu par un document concernant Crédin en 1144. La chapelle devait être antérieure d'au moins

un siècle. Le nom de Mené ne la désignait pas cependant, bien que le nom breton de Méni existât depuis bien des siècles, et qu'il existe encore pour désigner le camp retranché du nord-ouest de Vannes. Il a pour base les remparts, depuis l'ancienne porte de Saint-Patern jusqu'à la porte Notre-Dame, par la rue ancienne des *Douves du Mené*, et couvrait les parties basses de la ville jusqu'à *Méni-Meur* et jusqu'au quartier appelé *Grandes-Murailles* près de l'abattoir. Ce dernier nom n'est que la traduction en français de *Méni* (du latin *mœni-a*, murailles, et du breton *meur*, grandes).

Le deuxième nom de Notre-Dame fut *Bourg-Maria*, qui comprenait le *burgum*, forteresse de la porte Notre-Dame et du camp retranché par la rue de la Coutume.

C'est au xiv^e siècle que l'on créa la maison de la *coutume*. « Les menées de l'évêque de Vannes et plus tard les receveurs des régaires se tenaient à la maison de la coutume. »

La rue prit d'un côté le nom de la *Coutume* et de l'autre celui du *Menée*. La *coutume* représentait à peu près nos octrois pour entrée de foires ou de ville. Les *menées* de l'évêque étaient le lieu où les vassaux payaient leurs redevances annuelles. C'est de ce dernier nom qu'est sorti le nom actuel de Notre-Dame du Mené, qui a été traduit par le nom latin *Sancta Maria in Monte* parce qu'il sur une hauteur, mais qui primitivement et encore dans le breton d'aujourd'hui devrait être *Sancta Maria ad Mœnia*, Notre-Dame des Murailles ou du Camp.

Le Secrétaire général,

Louis KERRAND.



BIENFAITEURS DE LA SOCIÉTÉ POLYMATHIQUE

MM. THOMAS-DUCORDIC
JEAN-MARIE GALLES
AMAND TASLÉ
LE VANNIER
JULES LEROY — ABEL LEROY
LÉON DE CUSSÉ
Comte DE LA MONNERAYE
D^r ALPHONSE MAURICET
E. DE KERLINOU

Les membres de la Société dont les noms suivent ont généreusement abandonné le montant de leur souscription pour l'acquisition du Château-Gaillard :

MM. BOURUET-AUBERTOT
MAURICE BUGUEL
Baron DE CAMAS
D^r DE CLOSMADÉUC
HENRI DE CUSSÉ
DUCOURTIOUX
FANNEAU DE LAHORIE
FOREST
ROGER GRAND
Vicomte H. DU HALGOUET
LAFOSSE
LÉON LALLEMENT
EUGÈNE LEBERT
Comte DE LIMUR
LOUIS MARSILLE
NÖTINGER
M^{lle} DU PORTAL
SAGERET
ALBERT TASLÉ
